

# GASPE



Groupe Avenir Service Public du MEEDDM  
Organisme de recherche du Snptas - Cgt



**connaître le passé  
pour comprendre le présent  
et construire l'avenir**

## Les dossiers du GASPE

### Quelle ville pour le XXI<sup>o</sup> siècle ?



**Songo New City : la nouvelle ville du XXI<sup>o</sup> siècle**

Construire la meilleure ville du monde... C'est le pari des architectes de Songo New City. Cette ville nouvelle en construction en Corée du Sud, sera entièrement gérée par l'informatique. Ecolo et ultra-moderne, elle doit être la ville type du 3e millénaire.

source internet. © New Songo City Development



***connaître le passé  
pour comprendre le présent  
et construire l'avenir***

## **sommaire**

<b>Éditorial</b>	<a href="#">page 5</a>
Notes sur l'éditorial.	<a href="#">page 9</a>
Annexes sur l'éditorial.	<a href="#">page 13</a>
<b>Première partie : cinq dossiers</b>	<a href="#">page 17</a>
Une position du Conseil européen des urbanistes.	<a href="#">page 18</a>
Les enjeux de société pour les architectes.	<a href="#">page 41</a>
Nantes - Saint-Nazaire dans la mondialisation.	<a href="#">page 43</a>
Réinventer nos modèles urbains.	<a href="#">page 49</a>
Pertinence du concept de Saskia Sassen sur la ville globale.	<a href="#">page 51</a>
<b>Deuxième partie : quelques villes de formations sociales de l'Antiquité, du capitalisme industriel, du capitalisme globalisé... et des utopistes.</b>	<a href="#">page 57</a>
Villes dans les formations sociales antiques.	<a href="#">page 59</a>
Villes à l'époque du capitalisme marchand.	<a href="#">page 63</a>
Villes à l'époque du capitalisme industriel.	<a href="#">page 64</a>
Villes de l'utopie et de la science-fiction.	<a href="#">page 65</a>
Villes de l'exclusion.	<a href="#">page 67</a>
Villes en lutte.	<a href="#">page 68</a>
Vers des villes entreprises ?	<a href="#">page 70</a>



# Éditorial

## Le Gaspe 1 (nouvelle série) : écologie, suite.

Le thème retenu pour ce **Gaspe** est celui de la ville, et plus précisément, Quelle ville pour le XXI<sup>o</sup> siècle ? Cette question s'inscrit dans le prolongement des précédents **Gaspe**, et pour une large part, s'interrogera sur une organisation écologique de l'espace urbain.

Les documents présentés dans ce **Gaspe**, seront pour l'essentiel limités à la France. Cependant, il faut constater que, aujourd'hui, la ville constitue le milieu de vie pour près de 60% -en moyenne- de la population mondiale. On a une première idée de l'importance par le critère de la population : taux national de celle-ci, dimension de la ville. Mais la ville est aussi un lieu privilégié de production de la culture, du savoir, de la production, de la consommation : les villes se distinguent par leurs activités, leurs fonctions, le pouvoir politique et économique qu'elles représentent.

De nombreux universitaires et chercheurs sont engagés dans des travaux sur la ville soutenable ou la ville durable selon la terminologie utilisée. Pour ce qui concerne les services du MEEDEMM, ils sont présents par exemple dans le pôle compétitivité " Advancity, Ville et Mobilité durable." Ce pôle couvre les activités liées au bâtiment et à l'habitat, l'aménagement et les infrastructures, la mobilité des biens, des personnes et des transports. Ce pôle de compétitivité, localisé à Marne-La-Vallée est directement lié au pôle scientifique et technique de Marne-La-Vallée. Pour des infos sur les pôles de compétitivité, se reporter au **Gaspe 28**.

## La surproductivité en région urbaine.

Pourquoi, dans le mode de production capitaliste<sup>1</sup> et plus particulièrement dans le mouvement actuel de globalisation<sup>2</sup> assiste-t-on au développement accéléré de la ville, et cela dans tous les continents ? Selon Kenneth Powel, à l'échelle mondiale, les villes grossissaient au rythme de 250 000 habitants par jour.<sup>3</sup> La ville - ou plus précisément le bidonville<sup>4</sup> - se développe par suite de mouvements massifs de populations à la suite notamment des " guerres oubliées"<sup>5</sup> qui sévissent dans de nombreux pays. Mais en Europe, en Amérique du Nord, dans les pays émergents dans les autres continents, le développement de la ville s'explique par la sur-productivité en zone urbaine<sup>6</sup>. C'est, me semble-t-il, à partir de ce concept qu'on peut rendre compte de la politique d'urbanisation accélérée en Chine : en 1999, les Chinois ont programmé la construction de plus de cinq cents nouvelles villes de 400 000 habitants chacune<sup>7</sup>.

## Qu'est-ce qu'une ville ?

Le terme de ville recouvre des situations très différentes, avec une histoire millénaire ou très brève. Une question importante est posée : quelles sont les limites de la ville ? Les limites administratives, en France les communes n'ont plus de fondement au plan économique et social. On peut aborder des zones urbaines - plus ou moins continues - par le concept ***d'agglomération***. Une autre approche des agglomérations, ce sont les groupements de communes dont il existe trois types en France.<sup>8</sup> Les exécutifs de ces organismes ne sont pas élus. Le rapport Balladur dans une de ses propositions déclare : “***Proposition n°7 : instaurer l'élection des organes délibérants des EPCI à fiscalité propre au suffrage universel direct, en même temps et sur la même liste que les conseillers municipaux.***”

Une autre approche de la ville, c'est ***l'unité urbaine***<sup>9</sup> de l'INSEE fondée sur une population minimale (2000 habitants et sur la continuité du bâti. L'INSEE utilise aussi le concept ***d'aire urbaine***,<sup>10</sup> fondé sur une population minimale et sur la continuité du bâti. Un autre concept, ***l'espace urbain***<sup>11</sup> regroupe des aires urbaines contiguës. On emploie aussi d'autres termes, tel que la région urbaine de Paris.

Dans les pays anglo-saxons, on utilise aussi le terme de ***city-region***, qui fait référence à un grand ensemble multipolaire avec des pôles spécialisés et complémentaires. Exemple : ***city-region*** regroupant Hong-Kong, Canton, Donguan et Shenzhen. Un autre concept utilisé par l'INSEE est celui de ***conurbanisation***, à l'origine concept anglo-saxon.<sup>12</sup> Les géographes et les chercheurs font référence à des ***conurbanisations*** pour caractériser aux États-Unis l'ensemble New-York / Philadelphie / Washington / Baltimore et en Belgique Bruxelles / Anvers / Gand. Aux Pays-Bas, la Randsad englobe Amsterdam, Rotterdam, La Haye, Utrecht et d'autres villes de taille inférieure. La Randsad est un concept spatial abstrait et ne constitue pas un niveau administratif des Pays-Bas ; aucune politique gouvernementale ne l'utilise comme base géographique d'intervention. Elle occupe 20 % du territoire des Pays-Bas ; 42 % des Néerlandais y résident ; elle produit 50 % du revenu national des Pays-Bas.

## Un espace à dominante urbaine.<sup>13</sup>

On trouvera en annexe [page 14](#) un tableau de l'évolution de la population urbaine dans le monde (de 1900 à 2025 par extrapolation). En France, environ 75 % de la population vit en ville, y compris dans les zones urbaines ou péri-urbaines ; aujourd'hui, la civilisation urbaine - selon la formulation de Henri Lefebvre - concerne tout le territoire français.

Des chercheurs de l'INRA et du CEMAGREF apportent des éléments statistiques et d'organisation de l'espace confortant la problématique sociologique d'Henri Lefebvre.<sup>14</sup> Dans tous les

pays du monde on note une évolution identique. Selon les documents de l'ONU, on peut citer quelques chiffres. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, on comptait environ 150 millions de personnes vivant en ville ; aujourd'hui, elles sont 3 milliards. Les " pays du Nord " ont connu la mutation urbaine en 200 ans ; les pays du Sud l'auront accomplie en quelques décennies.

## Une politique de la ville ?

Les précédents **Gaspe, 44, 43 et 42** ont pour thème l'écologie, le développement durable, l'appareil d'État chargé de le mettre en oeuvre et les contradictions de cette mise en oeuvre dans le capitalisme globalisé. Dans le présent **Gaspe N° 1** (nouvelle série), avec la question : " **Quelle ville pour le XXI<sup>e</sup> siècle ?**" , ces questions seront abordées pour ce qui concerne l'organisation de l'espace, qui est, en France, à dominante urbaine et le devient, comme on l'a dit plus haut, dans tous les pays du monde.

Dans le **Gaspe 44**, nous avons caractérisé l'aménagement du territoire depuis la fin des années 70 réalisé en fonction du référentiel du marché. La politique de la ville amorcée en 1977, engagée avec plus d'intensité à partir de 1981 - constitution d'un gouvernement de gauche - est réalisée en fonction de ce même référentiel. Cette politique mise en oeuvre par les gouvernements qui se sont succédés depuis près de 30 ans ne s'applique ni à toutes les villes ni à toute la ville.<sup>15</sup> Elle se caractérise comme un traitement social des effets de la " *concurrence libre et non faussée* " dans l'organisation de l'espace urbain. Une course est engagée contre l'aggravation de chômage, la dégradation des conditions de vie, le développement de l'exclusion et cette politique conçue - de plus en plus - comme un simple traitement social de ces questions, traitement social auquel le gouvernement actuel ajoute le contrôle policier.

## Engager la rupture avec le référentiel du marché.<sup>16</sup>

Dans le **Gaspe 44**, nous avons formulé, en rupture avec cette logique et en rupture avec le capitalisme, dans le cadre d'un éco-socialisme,<sup>17</sup> la proposition d'une planification écologique. Le concept d'éco-socialisme est formulé dans l'article de Michel Husson, comme il l'a été dans plusieurs **Gaspe**. Dans le **Gaspe 44**, nous avons proposé la mise en oeuvre d'une planification écologique. Une planification écologique se déclinerait dans les divers domaines de l'action publique et en particulier dans la politique de la ville. Un débat devrait intervenir pour préciser l'intervention de l'État national et celle des collectivités territoriales, en premier lieu des autorités d'agglomération. Dans les contributions d'architectes, d'urbanistes, de chercheurs, que l'on trouvera ci-après, le concept de **ville cohérente** est très présent. De ce fait, une politique nouvelle de la ville, dans la perspective d'un éco-socialisme et par le moyen d'une planification idéologique, doit concerner **toute la ville et toutes les villes**.

## Comment sera organisé ce Gaspe ?

Le Gaspe N°1 (nouvelle série) sera composé à partir de dossiers d'architectes, d'urbanistes et de chercheurs. Conformément aux principes déontologiques qui ont présidé à la réalisation des Gaspe, les positions prises par les uns et les autres n'engagent que leurs auteurs et ne sont pas des éléments d'orientation adoptés par le congrès du SNPTAS CGT et sont des éléments pour débat dans le mouvement social.

### Première partie

#### Problématiques du dossier N° 1

Nous reproduisons : un document du Conseil, européen des urbanistes, élaboré par des organisations d'urbanistes de onze pays européens ; La Nouvelle Charte d'Athènes, La SFU, Société Française d'Urbanisme, a préféré la dénomination suivante : La charte pour l'urbanisme des villes du XXI<sup>e</sup> siècle. Nous publions, en exergue à la Charte, un texte de présentation rédigé par une chercheuse, Nathalie Holec. La thèse essentielle du dossier N° 1 est la suivante : pour (re)construire la ville du XXI<sup>e</sup> siècle, il faudra rompre avec les principes de la Charte d'Athènes, toujours prégnants comme le productivisme et la logique quantitative.

#### Problématiques du dossier N° 2

Ce dossier N° 2 est constitué par un texte de Dominique Tessier paru dans *Le Moniteur* : Quels sont les enjeux de société pour les architectes à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle ? Quel doit être le contenu des projets d'architecture ? Les architectes doivent être producteurs d'utopie.

#### Problématiques du dossier N°3

Nous publions la contribution de Pierre VELTZ " Nantes Saint Nazaire dans la mondialisation. Sept idées très générales pour ouvrir le débat," texte présenté à la Conférence métropolitaine de Nantes -10 juin 2005. Selon Pierre VELTZ, l'exemple de Nantes/Saint-Nazaire illustre un mode pertinent de l'organisation de l'espace. Cette thèse, comme on le sait fait débat.

#### Problématiques du dossier N° 4

" La crise offre l'occasion de réinventer nos modèles urbains." Tel est le titre d'un article de Pierre VELTZ paru dans le journal " *Le Monde*."

#### Problématiques du dossier N° 5

Ce dossier présente le concept de **ville globale** de Sasska Sassen. Dans le capitalisme contemporain, la dispersion des flux, leur rapidité croissante dissimulent un aspect essentiel, et cependant négligé, de la globalisation : la concentration territoriale en général, et urbaine en particulier. Sasska Sassen s'efforce de montrer dans ses articles et ses ouvrages comment certaines villes sont devenues des sites stratégiques. Cette nouvelle forme de centralisation, ignorant les frontières nationales, n'en reste pas moins liée à la culture et à l'histoire des pays et rassemble de façon inédite les activités les plus modernes et les infrastructures traditionnelles. Liées entre elles par des réseaux de plus en plus denses auxquels participent une multiplicité d'acteurs, les villes globales sont aussi un lieu d'émergence d'un nouveau type de revendication politique, voire de citoyenneté.

### Deuxième partie

Dans cette seconde partie, j'ai présenté quelques exemples de villes significatives de l'Antiquité à nos jours, avec des éléments concernant les rapports sociaux à ces différentes époques.

**Le coordonnateur du Gaspe**

**Roger ESMIOL**

**Quelle ville pour le XXI<sup>e</sup> siècle ?**

## Notes sur l'éditorial

### **<sup>1</sup>La ville dans des formations sociales pré-capitalistes**

*Dans des formations sociales où le mode de production n'était pas le mode de production capitaliste il existait des villes de grande dimension .Un exemple : les archéologues estiment que la ville qui se développait en Crète autour du " palais" de Knossos (voir page 59) des habitations construites dans les vallons environnantes et le port établi sur le site actuel d'Hérakleion (également appelé Candie) comptait environ 100 000 habitants (XV<sup>e</sup> siècle avant JC).*

### **<sup>2</sup>Globalisation**

*Concept utilisé plutôt dans les ouvrages de langue anglaise (Globalization). Il caractérise de manière plus adéquate que le terme "mondialisation", utilisé en général par les auteurs francophones, le mouvement actuel du capital, l'évolution des rapports sociaux - et parmi eux des rapports de production - au niveau de la planète entière. Le terme mondialisation peut prêter à équivoque : en effet dans des formations sociales pré-capitalistes on peut constater des tendances à la mondialisation : Empire perse, Empire d'Alexandre le Grand, Empire romain, Empire arabe... Cette conception se trouve notamment dans les ouvrages de Fernand BRAUDEL.*

### **<sup>3</sup>Les villes grossissaient...**

Source : Kenneth Powell : *La ville de demain*

### **<sup>4</sup>Bidonvilles**

*Des noms divers connus favelas (Brésil) barrios en Amérique latine hispanophone, mais plus récemment chabolas en Espagne, lusynai en Lituanie, kartonsko naselje en Serbie (liste très restreinte) et le mot "bidonvilles" dans divers pays francophones désignent de vastes zones d'habitats précaires, à la marge de grandes cités et souvent de très grandes superficies. Selon un rapport des Nations Unies de 2001, 43 % de la population urbaine des pays en développement vivait dans des bidonvilles.*

### **<sup>5</sup>Guerres oubliées**

*Dans les années 60 et 70 du XX<sup>e</sup> siècle, on utilisait le terme "guerres oubliées" pour qualifier l'Angola, le Mozambique, la Guinée Bissau... A la suite des guerres de libération nationale en Asie, Afrique, et Amérique Latine, qui se sont terminées dans les années 70, une nouvelle série de guerres se sont déchaînées dans les Balkans après la disparition de Tito, dans divers pays d'Afrique : Soudan, République démocratique du Congo.*

*Afrique Orientale. Ces nouveaux conflits se sont traduits par de très vastes mouvements de population et la constitution de nouveaux bidonvilles à la lisière de Kinshasa, de Khartoum...*

**6 Surproductivité en zone urbaine**

Des indices de surproductivité ont été calculés par divers chercheurs. Je citerai l'évaluation effectuée par Jean-Marie HURIOT et Lise BOURDEAU-LEPAGE dans un article : L'idée de région et le fait urbain : "En général, les villes produisent plus que proportionnellement à leur population. Cela signifie que la population y est plus productive qu'ailleurs. Le rapport entre la part d'une ville dans la production donne le taux de surproductivité. A titre d'exemple, ce taux est de 1,34 à New York, 1,58 à Paris, 1,99 à Budapest, 2,37 à Mexico, 3,43 à Bangkok, 4,20 à São Paulo, 10,34 à Shanghai. La surproductivité urbaine n'est donc pas l'exclusivité des pays les plus développés : elle est même souvent plus forte dans les pays en développement et surtout dans les pays émergents."

Source : Internet

**7 Construction de 500 villes nouvelles en Chine...**

Source : Kenneth Powell : *La ville de demain*. Ce chiffre peut surprendre ; il faut prendre en considération le fait que la population de la Chine est de 1,3 milliard d'habitants, qu'un énorme transfert de population s'effectue des campagnes vers les villes existantes et vers ces villes nouvelles.

**8 Trois types de structures de coopération intercommunale**

- ✓ les communautés de communes créées par la Loi n° 92-125 du 6 février 1992 : elles sont d'un seul tenant et sans enclave ; elles exercent notamment des compétences obligatoires en matière d'aménagement,
- ✓ les communautés d'agglomération créées par la Loi du 12 juillet 1999 sont également d'un seul tenant et sans entrave mais ne peuvent regrouper qu'au moins 50 000 habitants autour d'une ville de plus de 15 000 habitants,
- ✓ les communautés urbaines créées par la Loi n° 66-1069 du 31 décembre 1966 ; elles doivent être d'un seul tenant et sans enclave. La Loi, depuis 1999, statue que les collectivités urbaines, créées postérieurement à la Loi de 1966, doivent compter plus de 500 000 habitants.

En 2008, on comptait en France 2393 communautés de communes, 169 communautés d'agglomération et 16 communautés urbaines.

**9 Unité urbaine**
**Définition de l'INSEE**

La notion d'unité urbaine repose sur la continuité de l'habitat : est considérée comme tel un ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité de tissu bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et comptant au moins 2000 habitants. La condition est que chaque commune de l'unité urbaine possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie. Les unités urbaines sont redéfinies à l'occasion de chaque recensement de la population et peuvent s'étendre sur plusieurs départements.

Source : INSEE – Par Internet

**10 Aire urbaine**
**Définition de l'INSEE**

Une aire urbaine est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave constitué par un pôle urbain, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Source : INSEE – Par Internet

**<sup>11</sup>Espace urbain**

**Définition de l'INSEE**

*L'espace urbain est l'ensemble d'un seul tenant, de plusieurs aires urbaines et des communes multipolarisées qui s'y rattachent. Dans l'espace urbain multipolaire, les aires urbaines sont contiguës, soit reliées entre elles par des communes multipolarisées. Cet espace forme un ensemble connexe. Un espace urbain composé d'une seule aire urbaine est dit monopolaire. La France compte actuellement 96 espaces urbains. Les aires urbaines n'étant pas définies dans les Départements d'outre-mer, les espaces urbains ne le sont pas non plus.*

Source : INSEE – Par Internet

**<sup>12</sup>Conurbation**

**Définition de l'INSEE**

*Une conurbation est une agglomération formée par la réunion de plusieurs centres urbains initialement séparés par des espaces ruraux.*

Source : INSEE – Par Internet

**<sup>13</sup>Un espace à dominante urbaine**

**Extrait du point “La ville omniprésente” d'un article de chercheurs**

*“ Sur le plan statistique (INSEE), l'espace urbain intègre des communes rurales, monopolarisées dans l'aire urbaine, multipolarisées hors de l'aire urbaine, lorsque ces communes dépendent d'un pôle urbain en terme d'emplois. La couronne périurbaine comprend des communes urbaines et des communes rurales, ce qui nous conduit parfois très loin des villes au sens plus classique d'unités urbaines (...)*

*En 1999, l'espace représentait 49,3 % des communes françaises regroupant 82 % de la population sur 41,1 % du territoire national. Le rural isolé de toute influence urbaine en terme d'emplois représentait seulement 17,7 % des communes, avec 4,9 % de la population sur 23,9 % du territoire français (...)*

*On a bien du mal à sortir d'une vision au négatif par rapport à la ville, d'une conception où le rural est le second terme d'un dualisme centre-périmétrie, ou d'une dialectique intégration-exclusion.”*

Source : Jean-Marie HURIOT & Lise BOURDEAU LEPAGE : *L'idée de la région et le fait urbain* - Par Internet

**<sup>14</sup>Henri Lefebvre (1901-1991)**

*Professeur de sociologie, il a publié un grand nombre d'articles et d'ouvrages dans des domaines très divers : sociologie, théorie marxiste, évolution de la ville contemporaine. Sur ce dernier point, qui nous intéresse particulièrement ici, je citerai : **Le droit à la Ville Anthropos 1968** ; **Du rural à l'urbain Anthropos 1970** ; **La révolution urbaine Gallimard 1970** ; **La pensée marxiste et la ville** ; **La production de l'espace**.*

**<sup>15</sup>Une politique qui ne s'applique ni à toutes les villes ni à toute la ville**

La Documentation française définit comme suit la politique de la ville :

“Regroupées à l'origine sous le nom de d'actions pour le développement social des quartiers (DSQ), les actions ont été mises en oeuvre dans les contrats de ville, des contrats d'agglomération, la rénovation urbaine. La politique de la ville a essentiellement pour cible les quartiers dits sensibles dont les habitants accumulent les difficultés sociales : habitat dégradé, chômage, échec scolaire, délinquance... La politique de la ville conçue à l'origine pour un très petit nombre de quartiers, concerne aujourd'hui 751 zones urbaines (évaluation 1966) ; le nombre d'habitants concernés s'élevait à 4,5 millions en 1999.”

Source : Documentation française – Par Internet

**<sup>16</sup>Autres interventions publiques de politique urbaine**

D'autres organismes de l'Etat ainsi que les collectivités territoriales et des organismes comme le réseau de la Caisse des dépôts interviennent dans l'organisation de l'espace urbain. Une partie importante de ces structures publiques ou para-publiques ont été répertoriées dans le Gaspe 44. Ainsi les sommes affectées à la politique de la ville et l'action vers les quartiers en difficulté s'élèvent en 1977 à 1,155 milliard €, chiffre qui ne prend pas en compte les crédits des administrations et organismes divers dont il a été fait mention ci-dessus Mais les interventions de ces organismes s'exercent toutes aujourd'hui en fonction du **référentiel du marché**.

**<sup>17</sup>Ecosocialisme**

**Nous avons fait référence à l'écosocialisme dans plusieurs des précédents Gaspe. Dans la perspective d'une transformation sociale, et, par exemple d'une perspective socialiste, en remettant à l'ordre du jour un mot qui -comme beaucoup d'autres : capitalisme, capital, capital financier- peut cesser d'être tabou. Selon Michael Löwy.**

Qu'est-ce donc que l'écosocialisme ? Il s'agit d'un courant de pensée et d'action écologique qui fait siens les acquis fondamentaux du marxisme - tout en le débarrassant de ses scories productivistes. Pour les écosocialistes la logique du marché et du profit - de même que celle de l'autoritarisme bureaucratique de feu le socialisme réel - sont incompatibles avec les exigences de sauvegarde de l'environnement naturel. Tout en critiquant l'idéologie des courants dominants du mouvement ouvrier, ils savent que les travailleurs et leurs organisations sont une force essentielle pour toute transformation radicale du système d'une nouvelle société, socialiste et écologique.

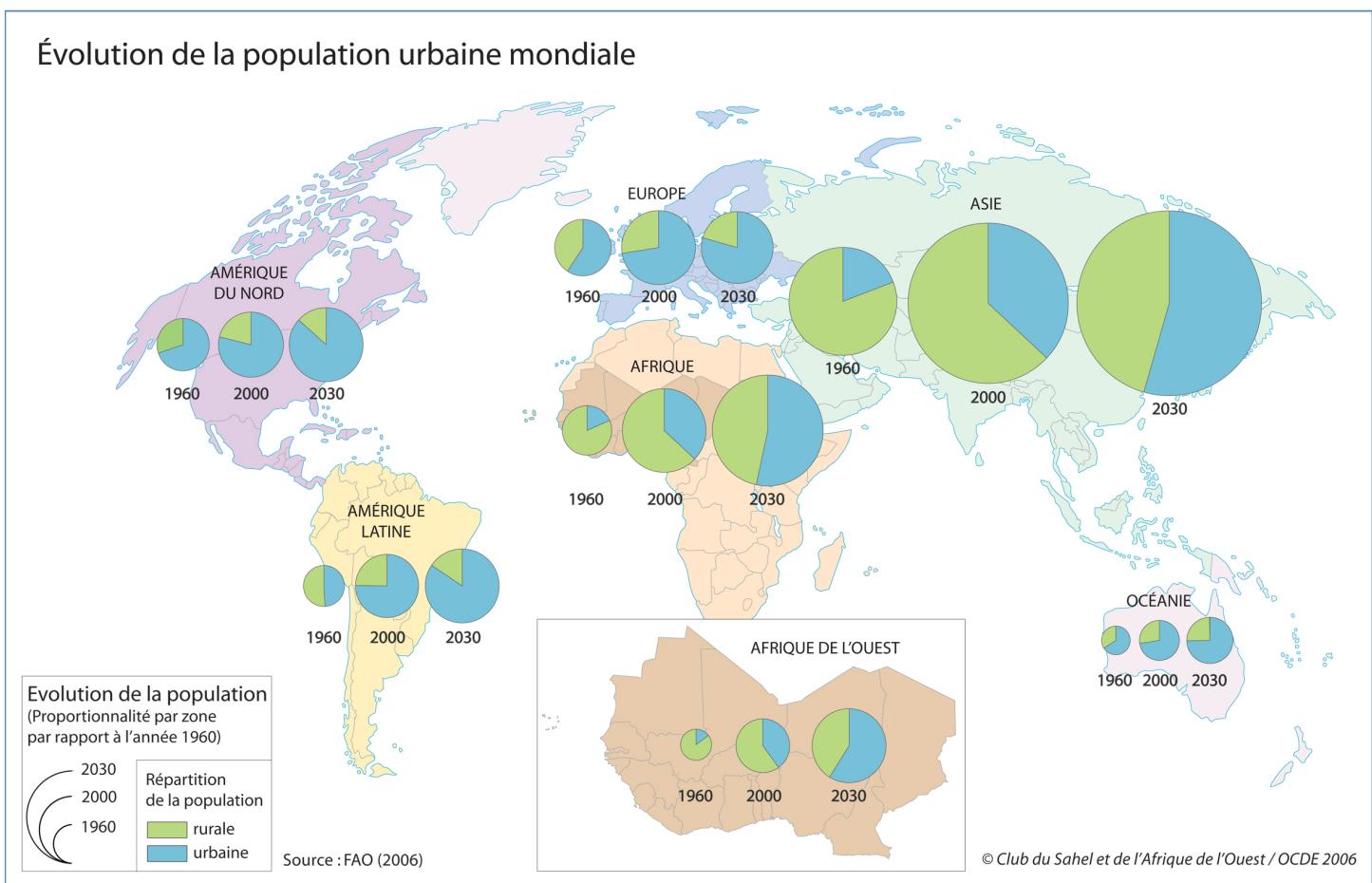
**Le raisonnement écosocialiste repose sur deux arguments essentiels**

1. “ Le mode de production et de consommation actuel des pays capitalistes avancés, fondé sur une logique d'accumulation illimitée (du capital, des profits, des marchandises), de gaspillage des ressources, de consommation ostentatoire, et de destruction accélérée de l'environnement, ne peut aucunement être étendu à l'ensemble de la planète, sous peine de crise écologique majeure. Selon des calculs récents, si l'on généralisait à l'ensemble de la population mondiale la consommation moyenne d'énergie des USA, les réserves connues de pétrole seraient épuisés en dix neuf jours. Ce système est donc nécessairement fondé sur le maintien et l'aggravation de l'inégalité criante entre le Nord et le Sud.”
2. “ En tout état de cause, la continuation du progrès capitaliste et l'expansion de la civilisation fondée sur l'économie de marché - même sous cette forme brutalement inégalitaire - menace directement, à moyen terme (toute prévision serait hasardeuse), la survie même de l'espèce humaine. La sauvegarde de l'environnement naturel est donc un impératif humaniste.”

Source : Michael Löwy – Qu'est ce que l'écosocialisme  
 Le Grand soir - Journal militant d'information alternative – Par Internet

## Annexes sur l'éditorial

### Évolution de la population urbaine mondiale (avec extrapolation pour 2030)



Source FAO Par Internet

## Population des 21 principales agglomérations du monde

	Agglomération	Population - millions	Population - millions	Évolution / an - en %
Rang		1975	2005	2000-2025
1	Tokyo (Japon)	20,6	35,2	0,43
2	Mexico (Mexique)	10,7	19,4	1,44
3	New-York (États-Unis)	15,9	18,7	0,95
4	Sao-Paulo (Brésil)	9,6	18,3	1,39
5	Bombay (Inde)	7,1	18,2	2,47
6	Delhi (Inde)	4,4	15	3,8
7	Shanghai (Chine)	7,3	14,5	1,82
8	Calcutta (Inde)	7,9	14,3	1,78
9	Djarkarta (Indonésie)	4,8	13,2	3,55
10	Buenos Aires (Argentine)	8,7	12,6	1,15
11	Dacca (Bangladesh)	2,2	12,4	4,03
12	Los Angeles (États-Unis)	8,9	12,3	0,8
13	Karachi (Pakistan)	4	11,6	2,94
14	Rio de Janeiro (Brésil)	7,6	11,5	1,2
15	Osaka (Japon)	9,8	11,3	0,18
16	Le Caire (Égypte)	6,4	11,1	1,37
17	Lagos (Nigeria)	1,9	10,9	5,13
18	Pékin (Chine)	6	10,7	1,83
19	Manille (Philippines)	5	10,7	1,43
20	Moscou (Russie)	7,6	10,7	1,06
21	Paris (France)	8,6	9,8	0,26

Source: INSEE – Par Internet

### Note de la rédaction

La définition de l'agglomération n'est pas identique d'un pays à un autre. Le nombre d'habitants retenu pour une agglomération et, d'autre part, les comparaisons d'un pays à un autre sont de la responsabilité de l'INSEE. Les lecteurs de ce Gaspe pourront trouver des chiffres différents et, de ce fait des rangs d'agglomération différents. Ainsi si on utilise le concept de conurbation, on trouvera, par exemple pour New-York un ensemble urbain avec un nombre d'habitants très supérieur à celui qui est retenu ci-dessus. On pourrait citer de multiples cas identiques .

## Population urbaine et rurale en France métropolitaine

	Population urbaine	Population rurale
1936	22,1	19,7
1954	24,5	18,2
1962	29,4	17,1
1968	34,8	14,9
1975	38,4	14,2
1982	39,9	14,5
1990	41,9	14,7
1999	44,2	14,3

Source : Insee, recensement de la population

### Commentaire (effectué par l'Insse)

Entre 1936 et 1999, la population des villes françaises a doublé, passant de 22 à 44,2 millions d'habitants, alors que la population n'augmentait que de 40%. Désormais les trois quarts des Français vivent dans les unités urbaines, qui occupent 18,4 % du territoire. La tendance à l'étalement urbain s'est poursuivie par l'inclusion dans les zones urbanisées de communes rurales. Entre 1990 et 1999, la population urbaine s'est accrue de 2,3 millions de personnes. A l'inverse, la population urbaine s'est accrue de 2,3 millions de personnes. A l'inverse, la population rurale a diminué de 400 000 personnes. La population augmente le plus autour des pôles urbains, dans les couronnes périurbaines. Cet espace périurbain abrite 12,3 millions de personnes ; depuis 25 ans, il a gagné plus de 3 millions d'habitants. Dans le même temps, les pôles urbains n'en ont gagné que 2 millions, alors qu'ils étaient trois fois plus peuplés.



## Première partie : cinq dossiers

1. [Une position du Conseil européen des urbanistes](#)
2. [Les enjeux de société pour les architectes](#)
3. [Nantes Saint Nazaire dans la mondialisation](#)
4. [Réinventer nos modèles urbains](#)
5. [Pertinence du concept de Saskia Sassen sur la ville globale](#)

## Dossier n° 1



### **Un document du Conseil européen des urbanistes intitulé “ La nouvelle Charte d’Athènes.”**

On trouvera ci-après un article de **Nathalie HOLEC** qui présente l’élaboration de la préparation de la Charte et analyse les thèmes principaux de ce document.

*“La Charte pour l’urbanisme des villes du XXI° siècle est un document qui a été conçu collectivement par les organisations d’urbanistes de onze pays de la Communauté européenne regroupées au sein du Conseil européen des urbanistes (CEU). Conscients des lacunes importantes des schémas d’urbanisme qui se sont référés, parfois abusivement, à la Charte d’Athènes de 1933, réécrite par Le Corbusier en 1942, le CEU a jugé qu’il convenait de mettre à profit l’immense expérience acquise par les urbanistes professionnels au cours des soixante dernières années pour jeter les bases d’une nouvelle charte plus appropriée. Le Conseil européen des urbanistes a intitulé ce document “Nouvelle Charte d’Athènes 1988” mais la Société Française des Urbanistes (SFU) qui a rédigé le document pour la France, lui a préféré le titre de “Charte pour l’urbanisme des villes du XXI ° siècle “afin d’éviter toute confusion.”*

#### ***Un outil d’information pour tous ceux qui s’intéressent à la ville***

*“ Cette nouvelle Charte n’a pas pour objet de proposer des recettes ou des villes modèles, mais la mise en pratique de concepts qui font une large place aux aspirations des citoyens, une trop grande importance ayant été accordée aux flux et aux besoins d’équipement au cours des décennies précédentes.”*

*“ La Charte d’Athènes est messianique : elle ne repose sur aucune analyse sociologique et n’a jamais été un document prenant en compte les besoins et les avis de la population. La Charte pour l’urbanisme du XXI° siècle a été établie du point de vue des habitants, des associations professionnelles et des collectivités territoriales. Elle constitue en fait une liste brève et synthétique des thèmes de travail à recommander à toute association d’habitants ou de professionnels qui s’intéressent à la ville, à l’environnement et au territoire.”*

*“ La Charte a donc été conçue comme un instrument permettant d’engager un dialogue avec les citoyens, les associations et les relations entre élus et habitants. Il s’agit d’un outil d’information et de concertation. Il y a, en effet, urgence à reconstruire la ville sur elle-même car on assiste à un éclatement des sociétés urbaines. La reconquête de l’urbanité, qui est au cœur du chantier de la recomposition urbaine ne peut se concevoir sans la participation des habitants. La participation à l’aménagement et au fonctionnement urbains sont en effet un des droits importants des citoyens.”*

*“ Lancée en mai 1998, elle fait actuellement l’objet d’un processus de consultation qui doit durer trois ans, jusqu’en 2001. A l’issue de ce processus, elle sera revisée et éditée de façon définitive en 2002. Il s’agit donc d’un chantier ouvert auquel chacun est invité à participer. La Charte a d’ores et déjà été présentée en France à Lille (Maison de la Nature et de l’Environnement), à Grenoble, à Paris, à Arras, au Havre, à Aix-Marseille, à Reims, à Antibes, à Rouen, à Lyon, à Montpellier, et à Dijon. Chacune de ces présentations donne lieu à un débat qui vient alimenter le processus de révision.”*

## Des principes à respecter pour mettre en oeuvre le développement durable

“ La Charte pour l’urbanisme du XXI<sup>o</sup> siècle est rédigée en trois parties. La première partie présente le nouveau contexte de l’urbanisme compte tenu des évolutions qu’ont connues les villes en fonction notamment des leçons qui peuvent être tirées du passé ; selon la Charte, les villes devront orienter leur programme de développement ou de reconversion vers la prise en compte du développement durable.”

“ La deuxième partie développe “huit principes du Plan, de la Prospective méthodologique à respecter par les urbanistes pour satisfaire les besoins de la ville de demain et les aspirations des citoyens” et dix recommandations qui s’adressent à ceux qui concourent par leur action au développement futur des villes qu’ils soient habitants, hommes politiques ou urbanistes. Les principes définis forment une démarche qui vise à prendre en compte tous les domaines qui relèvent du développement des villes : économie, social, foncier, environnement naturel et culturel. Il s’agit notamment de prendre en compte le temps long, l’ensemble des ressources locales, de développer la polycentralité et la mixité des fonctions urbaines, de ménager beaucoup d’espaces ouverts dans la ville, d’établir systématiquement un audit de l’environnement... Les dix recommandations, quant à elles, mettent l’accent par exemple sur l’organisation d’une véritable participation des acteurs locaux, la poursuite des efforts de cohésion sociale engagés sur la nécessité de garantir la sécurité et de préserver la santé, sur la promotion de la diversité et de la variété dans les moyens de transport, les logements...”

“ La troisième partie annonce “les cinq engagements des urbanistes pour faire progresser la vie de l’homme en société dans des villes plus participatives, plus justes, plus efficaces, plus agréables et plus sûres.” Face à la complexité de l’évolution des villes et des problèmes qu’elles rencontrent, les urbanistes ne peuvent se contenter d’en appeler à la vigilance et au bon sens dans leurs actions au fur et à mesure. En adoptant ces cinq engagements, les urbanistes affirment leur position d’acteurs responsables parmi d’autres.

“ L’ensemble de la démarche menée par le CEU et plus particulièrement la SFU s’inscrit sans conteste dans une approche de développement durable.”

### L'auteur :

Nathalie Holec, économiste de formation est responsable de la mission Ingénierie et Animation du développement durable au sein de la Direction du Plan, de la prospective et de l’évaluation du Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais.

Source : Par Internet

## Note de la rédaction sur la Charte d'Athènes

La Charte d'Athènes a été étudiée par le IV<sup>o</sup> Congrès des CIAM (Congrès International d'Architecture Moderne) en 1933 à Athènes. Le thème de ce Congrès a été “la Ville fonctionnelle” où ont débattu urbanistes et architectes sur l'application d'une “extension rationnelle des quartiers modernes.”

La Charte d'Athènes comporte 95 points d'un programme pour la construction des villes. Le principe fondamental de la Charte, la fonctionnalité, postule que la ville doit comporter quatre zones indépendantes, quatre fonctions : la vie, le travail, les loisirs, les infrastructures.

Ces concepts ont largement présidé à la reconstruction des villes après la seconde guerre mondiale, et en France à la construction des cités à l'écart de la ville historique. Cette pratique a été analysée comme un élément aggravant de l'exclusion des catégories sociales les plus défavorisées. Avec notamment le concept de ville cohérente, la “Nouvelle Charte d'Athènes” est en rupture avec ce concept.

**La "Nouvelle Charte d'Athènes"***\* Document du Conseil Européen des Urbanistes*

## Introduction

Le Conseil, européen des Urbanistes (CEU) est convaincu qu'au cours du XXI<sup>o</sup> on progressera vers l'intégration. Dans cette perspective, le CEU présente une vision partagée et largement collective sur le futur des villes européennes, comme fondement de la Nouvelle Charte d'Athènes 2003 (*partie A*).

Il s'agit de la vision d'un réseau de Villes qui :

- conserveront leur richesse culturelle et la diversité qui résultent de leur longue histoire ;
- deviendront liées entre elles par une multitude de réseaux, pleins de contenu et fonctions utiles ;
- resteront créatives et compétitives, mais rechercheront en même temps, la complémentarité et la coopération ;
- contribueront de manière décisive au bien-être de leurs habitants et plus généralement, à plus d'aise pour tous ceux qui les utilisent.

La Vision qui fonde la Nouvelle Charte d'Athènes 2003, est complétée(*partie B*) par :

- une brève référence aux principales questions et défis qui affectent les villes au début du XXI<sup>o</sup> siècle ;
- les engagements que prennent les urbanistes pour mettre en oeuvre cette vision.

La Nouvelle Charte d'Athènes 2003 est surtout adressée aux urbanistes professionnels qui travaillent en Europe et à ceux qui s'intéressent à leur travail, afin de les orienter dans leurs actions pour configurer les villes d'Europe au fil du temps en villes cohérentes à tous les niveaux dans tous les domaines.

L'aménagement stratégique du territoire et l'urbanisme sont indispensables au Développement Durable, aujourd'hui compris comme l'organisation prudente de l'espace commun, qui est une des ressources les plus rares dans les parties les plus convoitées des territoires où se concentre la civilisation. Ils impliquent le travail d'équipes multidisciplinaires, engagent toutes sortes de savoirs et de savoir-faire, à plusieurs échelles et dans les processus de longue durée. Cet attribut particulier qui fonde la spécificité de la production d'urbaniste consiste à savoir considérer simultanément une variété de questions et d'envisager, par avance, leur impact dans l'espace et dans la société. Le CEU est conscient aussi bien de la variété que de l'universalité de la profession d'urbaniste en Europe, puisqu'elle a en charge la riche diversité des villes et des régions d'Europe.

## La Vision future

### 1. La Ville cohérente

Dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, de nombreux pronostics pessimistes sur le futur des villes européennes s'étaient exprimés. Ils prévoyaient baisses de productivité, délaissement et implosion des zones urbaines centrales, criminalité effrénée, très fort taux de pollution et une dégradation environnementale dramatique, de même qu'ils redoutaient la perte de leur identité. Heureusement, ces prédictions ne se sont pas vraiment matérialisées bien qu'il soit clair au début du XXI<sup>e</sup> siècle que les villes du Vieux Continent sont loin d'être idéales en raison des défis énormes auxquels elles doivent faire face.

En réponse, le Conseil Européen des Urbanistes propose sa vision à l'aube du nouveau millénaire. Cette vision n'est ni une nouvelle utopie ni une projection délirante d'innovations technologiques. Elle se centre sur la **Ville Cohérente**.

C'est essentiellement un instantané sur ce que nous voudrions que nos villes deviennent dès maintenant et pour demain. Cette vision est l'expression de l'objectif vers lequel les urbanistes d'Europe oeuvrent par leur travail et leurs contributions, au mieux de leurs capacités professionnelles ; un objectif qui pourrait tout à fait être atteint si cette vision devenait le guide de tous les acteurs du développement et du management des villes engagées dans les processus de gestion et de développement des territoires.

La Ville cohérente résulte de tout un ensemble varié de mécanismes de cohérence agissant à différentes échelles ; aussi bien des éléments de cohérence visuelle et physique du bâti que les mécanismes de cohérence entre les diverses fonctions urbaines, les réseaux d'infrastructure, et l'usage des nouvelles technologies d'information et de communication.

#### **Cohérence dans le temps**

Dès l'origine, les plus anciens établissements humains ont été créés pour assurer l'abri et la sécurité des gens et pour faciliter les échanges de biens. Ils ont produit des sociétés organisées, ils ont développé une grande variété de savoir-faire, ils sont devenus hautement productifs et ils se sont développés comme de puissants centres de civilisation. Ils ont été construits dans des emplacements soigneusement choisis, maintenant longtemps une distinction claire entre les limites de la ville et les zones rurales et naturelles qui les entouraient, même lorsque les fortifications devenues obsolètes avaient été démolies.

Les villes européennes se distinguent des agglomérations urbaines d'une grande partie du monde par leur longue période de développement à travers l'Histoire qui reflète les caractéristiques des structures politiques, sociales et économiques des nations. L'Histoire et cette diversité ont modelé leurs différences.

Par contraste, la ville du XXI<sup>e</sup> siècle devient plus difficile à discerner, car les activités humaines se localisent dans les espaces qui les entourent, investissant des secteurs ruraux et des espaces auparavant naturels. Les réseaux de transport et les autres infrastructures construites pour relier ces activités dispersées, fragmentent et dégradent le sol, qui est pourtant la principale ressource naturelle non renouvelable. Lentement, mais inexorablement de nouveaux réseaux complexes relient

petites et grandes villes, en créant des *continuum* urbains déjà perceptibles dans de nombreuses parties de l'Europe où les villes classiques deviennent des simples composantes de réseaux informels. Les effets dommageables d'une telle tendance doivent être inévitablement abordés dans une vision sur le futur des villes.

Le futur se construit à chaque instant présent par l'effet de chacune de nos actions et le passé nous offre des leçons de grande valeur pour le futur. Aussi sous de nombreux aspects la ville de demain existe déjà. Il y a d'ailleurs beaucoup de caractéristiques de la vie en ville que nous apprécions et souhaitons mettre en valeur et que nous souhaitons transmettre aux générations futures.

### ***Quel est donc le problème de base dans les villes d'aujourd'hui ?***

C'est le manque de cohérence : non seulement en termes physiques dans la continuité des évolutions dans le temps qui affecte les structures sociales et les différences culturelles. Cela ne signifie pas seulement continuité de caractère des espaces bâties, mais aussi continuité d'identité, valeur très importante à protéger et à promouvoir dans un monde tellement dynamique. Dans le futur, c'est le concept de ville-en-réseau composée d'éléments urbains polycentriques organisés en réseau qui ressortira, nombre d'entre eux s'étant affranchis des frontières nationales dans la perspective de la nouvelle Europe.

## **2. La cohérence sociale**

### ***L'équilibre***

Le bien-être futur de l'humanité résidera dans la double considération qui sera accordée à chacun : comme individu, mais aussi comme membre de communautés de la société comme les parties d'un tout. C'est un objectif important de cohérence pour la ville, qui, par essence, respecte les intérêts de la société comme un tout, en tenant compte des besoins, des droits et des devoirs de groupes divers et des citoyens individuels eux-mêmes.

Mais le fait de faciliter l'expression multiculturelle et l'échange entre différents groupes sociaux n'est pas suffisant. Il y a des grandes disparités économiques à aborder dans l'Union Européenne, problèmes qui semblent être exacerbés par le système de libéralisation des marchés et de compétition répondant au contexte actuel de mondialisation des échanges et du pouvoir. Si ces tendances continuaient telles qu'elles sont, elles conduiraient à la rupture du tissu économique et social. Pour prévenir cela, une nouvelle approche de la gouvernance doit émerger, impliquant tous les acteurs, et s'attelant à résoudre les problèmes sociaux, la criminalité et la violence. Une ville cohérente sur le plan social sera capable de fournir un plus grand sentiment de sécurité et mettre les habitants plus à l'aise.

Bien que ces nobles objectifs aillent parfois au-delà de la portée du mandat de l'urbaniste, la ville cohérente du XXI<sup>e</sup> siècle devra viser également la plus grande diversité d'opportunités de choix économiques et d'emploi pour tous ceux qui y habitent et y travaillent, et devra leur assurer un meilleur accès à l'éducation, à la santé et au plus grand nombre d'équipements. Enfin, de nouvelles formes de structures sociales et économiques viendront corriger les trop grandes disparités sociales, causes de l'exclusion, du chômage et de la criminalité que le cadre de vie ne peut résoudre à lui seul.

## ***L'engagement***

Les villes européennes du futur seront encore plus utilisées non seulement par leurs résidents mais aussi par tous ceux qui profitent de leurs équipements et de leurs services, en permanence ou temporairement (banlieusards et visiteurs). Des étrangers à la ville, des personnes aussi bien peu spécialisées que hautement qualifiées, viendront résider pour de courtes ou longues périodes ; il faut même se préparer à ce que ces groupes aient une importance numérique significative dans nombre de grandes villes d'Europe. Les institutions et les pratiques démocratiques devront alors aussi répondre aux besoins et au bien être de ces groupes sociaux alors que les systèmes de gouvernance urbaine, limités principalement aux votes des habitants permanents, ne pourraient pas répondre équitablement aux nouvelles conditions de la vie en ville. Dans la ville cohérente, de nouveaux systèmes de représentation et de participation seront développés, employant au mieux l'accès le plus facile à l'information pour les citoyens et les résidents, et facilitant le développement des réseaux de citoyens actifs afin de permettre à tous les habitants et utilisateurs de la ville de s'exprimer sur leur environnement et son évolution.

Des temps suffisants seront laissés à la prise de décision dans les processus de développement et d'urbanisme afin que le travail social puisse s'accomplir et que les interactions positives soient facilitées. Il est probable en effet que, dans la ville cohérente du futur, de nombreux groupes de résidents, permanents ou temporaires, réclameront des équipements et des services urbains de qualité mais refuseront de prendre en charge des équipements et des services dans la qualité et la décision desquels ils n'auraient pas été impliqués.

## ***Richesse multiculturelle***

La tendance croissante à l'unification de l'Europe aura un impact lent mais clair sur la mobilité et l'emploi, et les villes européennes deviendront encore plus vraiment multiculturelles et multilingues. Dans la cohérence des villes, il faudra que de nouvelles connections soient établies pour préserver un équilibre délicat et souple, afin que chaque ville maintienne son caractère, sa culture et son identité tout en acceptant, pour certaines, et en encourageant pour d'autres, les groupes qui y habitent et qui y travaillent à vivre leur propre vie sociale et culturelle, et à jouer un rôle tangible dans les questions relatives à leur environnement social et physique. Les méthodes de Développement Durable - intégrant les dimensions économique, écologique et sociale du changement en les basant sur la participation des acteurs – devraient être le chemin le plus sûr pour rendre possibles ces équilibres délicats.

## ***Les relations entre générations***

Le vieillissement durable de la population européenne modifie l'équilibre dynamique entre les différents groupes d'âge. Il oblige à se préoccuper de rétablir des liens de cohésion entre générations.

Ce défi social ne doit pas être exprimé seulement en termes sociaux et économiques, mais aussi par l'action croissante des villes dans le soutien à la création d'infrastructures particulièrement adéquates et à l'initiative des réseaux ; le but étant de considérer les besoins de la vie sociale de tous les âges aussi bien que de tenir compte des réactions et des rythmes spécifiques des personnes à la retraite et de ceux des personnes plus âgées, notamment dans la conception, l'usage et la localisation des espaces publics.

## **Identité sociale**

L'identité personnelle des citoyens est fortement rapportée à l'identité de leur ville. Or, les dynamiques qui résulteront d'apports plus importants dus aux phénomènes d'immigration urbaine contribueront à des identités urbaines plus nouvelles et plus fortes. Chaque ville développera sa propre alchimie sociale et culturelle résultant, à la fois, de son histoire et des voies de son développement. Il en résultera le maintien d'une grande diversité de caractères et d'identités des villes et des régions dans les différentes parties de l'Europe.

Dans la ville cohérente, les échanges et les intégrations entre les différentes cultures présentes donneront à la vie en ville une richesse et une diversité beaucoup plus grande qu'aujourd'hui qui s'ajouteront à l'attrait de la ville, non seulement pour la résidence, mais aussi pour le travail, les études et le loisir.

## **Flux et mobilité**

Dans les villes européennes du futur, les habitants auront une variété de choix de modes de transport à leur disposition, aussi bien que de réseaux d'information accessibles et actifs. Dans la Ville cohérente et son *hinterland* régional, l'usage inventif des nouvelles technologies de tous ordres permettra d'offrir une variété de systèmes de transport des personnes, des biens et de moyens variés d'information. A l'échelle locale, la technologie et la gestion du trafic seront utilisées pour faciliter la diminution de l'usage des véhicules privés. A l'échelle stratégique, les liaisons entre voisinages, villes et régions seront facilitées par l'évolution du Réseau européen de transport qui offrira des connexions rapides, agréables, durables et économiques entre les lieux de travail, d'éducation, d'habitation, de loisir et de culture, au niveau des villes organisées en réseau.

C'est l'amélioration des conditions d'échange entre les différents modes de transport qui facilitera la mobilité. Les améliorations des niveaux d'équipement en infrastructures seront contrebalancées par l'importance qui sera accordée pour d'autres raisons au maintien du choix de continuer à vivre dans des parties habitées du territoire éloignées des réseaux et de la vie urbaine dense.

Dans une ville cohérente cependant, l'organisation de l'espace doit inclure l'intégration complète des politiques de transport et des politiques urbaines ; l'imagination de règles de composition urbaine elles-mêmes adaptées à cet objectif et l'accès facile à l'information devraient réduire également le besoin de déplacements inutiles. Les facilités de déplacement et un plus grand choix de modes de transport deviendront de plus en plus un élément critique de la vie en ville.

## **Equipements et services**

Les services urbains comme le logement devront être adaptés à l'évolution très rapide des besoins et des moyens des résidents ; leur programmation sera flexible et adaptée aux modèles nouveaux d'usage de la ville qui apparaissent. Que ce soit l'accès aux équipements et aux services éducatifs, commerciaux, culturels et de loisirs, ou le droit au logement, ces services doivent être assurés à des conditions accessibles, notamment des conditions financières - prix et coûts de fonctionnement - que les citoyens pourront supporter, dans un esprit de communauté et d'apaisement.

### 3. Les cohérences économiques

Les villes européennes du XXI<sup>o</sup> siècle vont continuer à être fortement dépendantes du niveau d'activité économique général. Elles essaieront toutes d'appartenir à des réseaux économiques denses à maille fine conjuguant efficacité et productivité, maintenant de hauts niveaux d'emploi et leur assurant une marge de développement compétitif dans la mondialisation de l'économie.

#### ***Mondialisation, régionalisation***

Les activités économiques sont actuellement influencées par la combinaison de deux forces principales : la mondialisation et la spécialisation (locale ou régionale). D'un côté, les nouvelles activités économiques seront plus que jamais fondées sur la connaissance, avec une forte application de technologies innovantes aussi bien à la production qu'aux services. D'une certaine manière, la plupart de ces développements n'auront pas grand chose à voir avec l'histoire du lieu où ils s'appliquent, mais seront toujours déterminés par des critères économiques. Il y aura par ailleurs toute une demande croissante pour des produits rares et raffinés et pour des services associés qui appliquent des méthodes particulières de production traditionnelles ou correspondent à la réinterprétation de produits typiques d'origine contrôlée. Dans le premier cas, le rapport qualité/prix entre les coûts à payer et les facilités à disposition jouera le rôle important pour les décisions d'installation des entreprises. Dans le deuxième cas, les caractéristiques qualitatives seront prédominantes.

L'équilibre entre les facteurs de développement endogènes et exogènes devient un enjeu particulièrement stratégique pour les villes et les régions d'Europe, comme la recherche de nouvelles cohérences économiques et culturelles qui devront aller de pair avec l'ouverture de l'Europe de l'Est et les efforts d'intégration correspondants qui encourageront et renforceront la diversité des cultures.

Dans ce contexte, les villes auront de plus en plus besoin de faire des choix stratégiques d'orientation économique. Elles auront le choix entre trouver avec de plus en plus de souplesse leur propre interprétation locale de la demande telle qu'elle se transforme sous les effets des processus de mondialisation ou cultiver leur propre signature économique. Les économies locales et régionales vont être de plus interconnectées aux économies d'autres régions, tant au niveau national qu'international. L'accroissement des systèmes de relation économiques entre villes cohérentes contribuera de différentes manières à améliorer l'accès des citoyens au plein emploi et à une meilleure prospérité qui sont le *leit-motiv* de l'Europe.

#### ***Avantages compétitifs***

Au XXI<sup>o</sup> siècle encore, les villes économiquement réussies seront celles qui auront su se capitaliser sur leurs avantages compétitifs. Un haut degré de connectivité multi-réseaux sera pour elles un atout majeur. Pour une ville recherchant la cohérence, capitaliser sur ses arguments culturels et naturels, en jouant de ses valeurs héritées de l'Histoire et en mettant en avant sa singularité et sa diversité, deviendra de plus en plus un avantage significatif. De même, l'offre d'un cadre de vie et de travail plaisant, sain, et sûr, augmentera considérablement dans le futur les chances des villes de rester attrayantes en réponse aux exigences croissantes des activités économiques sollicitées de toute part.

Pour être couronnée de succès dans son positionnement économique, une ville doit exploiter les meilleurs arguments endogènes et exogènes dont elle dispose. Elle doit en permanence évaluer sa position et s'adapter pour conserver ses avances malgré le contexte de changement permanent. Les tendances doivent être surveillées en permanence. De multiples scénarios doivent être évalués régulièrement pour apprécier les forces et les faiblesses et agir en conséquence.

### **Développement des réseaux de villes**

Notamment pour augmenter leurs avantages compétitifs, les villes vont se sentir de plus en plus obligées de se lier à divers réseaux, qui fonctionneront comme des systèmes plutôt intégrateurs, les villes étant leurs noeuds, connectés physiquement ou virtuellement ou les deux. Ces réseaux urbains polycentriques seront de plusieurs types :

- Réseaux entre villes de spécialisations similaires, qui à travers des coopérations fonctionnelles et des moyens d'organisation mis en commun atteignent les conditions de visibilité, de taille et de productivité nécessaires pour être compétitives ou pour développer des objectifs communs : **Réseaux de synergie**.
- Réseaux liant des villes dont les spécialisations différentes leur permettent de se fournir les unes les autres. La spécialisation qu'elles représentent ainsi en commun peut aussi les conduire à prétendre à l'attribution de grands projets publics : **Réseaux de complémentarité**.
- Réseaux de villes liées entre elles dans un système souple d'échange de biens et de service : **Réseaux flexibles**.
- Réseaux spéciaux entre villes partageant des intérêts communs (économiques et /ou culturels) et désirant cumuler les effets positifs de leurs images respectives aux fins de renforcer l'avantage compétitif de chacune : **Réseaux de notoriété**.

Les fonctions polycentriques de villes organisées sous ces différentes formes, assureront la distribution, la croissance et la puissance des activités économiques à travers l'Europe. La définition de nouveaux réseaux de villes entre elles, demanderont un nombre considérable d'experts spécialisés dans le développement stratégique des villes et des territoires.

### **Diversité économique**

La nécessaire cohésion économique des villes européennes ne se fera pas au détriment de leur diversité ; elle y contribuera au contraire, puisque leur participation à des systèmes de coopération pointus encouragera leur spécialisation et l'exploitation des avantages compétitifs de chaque ville. Les facteurs qui influencent désormais la performance économique des villes - le patrimoine culturel et naturel, l'existence de ressources humaines formées et spécialisées, la vie culturelle et un environnement agréable, une localisation stratégique entre autres - seront combinés de différentes façons dans chaque ville, contribuant ainsi à la variété urbaine, et permettant à chacune de déterminer son propre équilibre entre prospérité économique et qualité de vie.

#### 4. La cohérence environnementale : "l'input-output" (entrée-sortie) ou l'équilibre des bilans

- ✓ L'équation principale du XXI<sup>o</sup> siècle sera d'assurer **une utilisation sage des ressources disponibles**, spécialement de celles qui sont naturelles, non renouvelables, et principalement le sol, l'air et l'eau,
- ✓ Un pas important sera de protéger les villes des excès de pollution et des dégradations, afin que les villes puissent conserver leur utilité,
- ✓ Les villes du nouveau millénaire gèreront en permanence le bilan des ressources qu'elles consommeront avec prudence et économie, en les rapportant à leurs véritables besoins, en employant des technologies innovantes et en minimisant leur consommation par le plus haut degré possible de réutilisation et de recyclage,
- ✓ La production d'énergie et en premier lieu son usage seront une préoccupation majeure, avec **des niveaux de rendement sans précédents** et avec un usage croissant des sources d'énergie renouvelables,
- ✓ Enfin la ville cessera d'exporter ses déchets dans ses alentours, et deviendra un **système cohérent et autosuffisant**, traitant et réutilisant la majorité des ressources importées.

Une approche environnementale similaire couplée avec les techniques de management des risques sera utilisée pour minimiser l'impact des risques naturels. Ainsi, les effets catastrophiques des tremblements de terre seront contenus en limitant par des zonages appropriés le développement en zones sismiques exposées.

Les effets des inondations par les fleuves et les torrents et des autres phénomènes climatiques extrêmes causés par les changements de climat et les manques de protection seront tempérés par la prise en considération et le traitement des plaines submersibles et des bassins hydrographiques. Les forêts et zones vertes seront agrandies à l'intérieur et autour des villes, afin qu'elles puissent jouer leur rôle d'assainissement de l'air et de stabilisation des effets secondaires très positifs, en mitigeant les impacts en cas d'urbanisation galopante.

#### **Salubrité et villes saines**

Les précautions d'environnement et l'application pratique des principes de Développement durable produiront une ville qui sera plus salubre et donc plus saine pour la vie humaine. En effet, en Europe dans le futur, il est probable que les risques sur la santé en ville, dans l'alimentation et par l'usage de matériaux contenant des substances toxiques seront largement éliminés. Cet ensemble de mesures sera complété par tout un ensemble de services sanitaires et sociaux, donnant plus d'importance à la prévention et équitablement à la disposition de tous.

## ***Nature, paysage et espaces libres urbains***

La chance pour tous de vivre et de travailler dans sa propre ambiance, auprès d'un patrimoine culturel et naturel bien conservés (paysages significatifs, sites archéologiques, monuments, espace rural et voisinages traditionnels, parcs, places et autres espaces extérieurs, masses d'eau, lacs, fleuves, maraîchage, littoraux maritimes), sera soigneusement préservée et multipliée. L'urbanisme continuera à être la mesure la plus efficace pour parvenir à protéger le patrimoine naturel et culturel, et pour produire les conditions de création des nouveaux espaces libres qui donneront leur cohérence aux tissus urbains.

Le rapport émotionnel de l'homme avec son environnement, l'impression d'appartenance, est une condition fondamentale de la qualité de la vie en ville. Les villes et les agglomérations urbaines les plus plébiscitées sont celles qui s'impliquent le plus dans ces questions. La qualité environnementale qui contribue à l'harmonie sociale et à la vitalité culturelle, devient un des facteurs-clé du succès économique d'une ville.

## ***Energie***

De nouvelles formes d'énergie, obtenues à partir de ressources non polluantes et renouvelables, seront employées pour couvrir les besoins d'énergie des villes du XXI<sup>e</sup> siècle, spécialement dans les secteurs-clé, comme les transports, et les activités qui affectent le microclimat. Concomitamment les systèmes de distribution d'énergie et leurs infrastructures deviendront très économies par l'emploi de technologies nouvelles et par l'amélioration des rendements ; la consommation d'énergie en sera réduite de manière drastique. Ces grands progrès auront un effet positif sur la diminution de la pollution de l'air, les gaz à effet de serre et les altérations du climat.

### **5. Le rapport à l'espace**

#### ***La cohérence dans l'usage de l'espace***

Par un usage des méthodes prudentes d'urbanisme et d'autres interventions appropriées, les articulations des différents réseaux d'espace à l'intérieur et autour des villes seront particulièrement soignées. Dans les villes cohérentes, les fonctions essentielles des centres-ville et des autres noeuds du polycentrisme des villes seront maintenues avec énergie et réactivité ; elles seront multipliées dans les différents endroits qui seront desservis efficacement par les réseaux de communication et de déplacements sans en altérer la vitalité et l'animation.

En cohérence avec ces principes, les espaces naturels du Continent européen seront effectivement protégés contre l'extension et la multiplication des réseaux urbains, aussi bien par des combinaisons de mesures de protection et de stimulation, que par la promotion auprès du public de la valeur et du besoin essentiels qu'ils représentent.

#### ***La place de l'esprit du lieu et de la culture dans la cohérence de la ville et la qualité de la vie***

En parallèle à ces considérations sur l'usage et l'organisation des sols et des espaces, l'attractivité propre à chaque ville d'Europe aura été préservée et mise en valeur, contribuant ainsi à la qualité de vie du plus grand nombre, puisque près des trois quarts de la population de l'Europe y

réside. Ainsi, l'**art urbain et la composition urbaine seront les éléments essentiels de la renaissance des villes**. Ils permettent de corriger les dislocations entre les parties de la ville et de poursuivre la préservation du caractère propre à chaque ville par différentes formes de politiques de l'espace urbain et différentes catégories de mesures et d'interventions pour lesquelles l'urbaniste jouera un rôle clé. Par exemple :

- **la relance de l'art urbain et de la composition urbaine** afin de protéger et mettre en valeur les rues, les places, chemins pour piétons et d'autres parcours comme instruments du lien social et de la continuité du cadre urbain,
- **réhabilitation** des formes urbaines inhumaines ou dégradées,
- *transformation nécessaires pour faciliter les contacts entre les personnes et pour multiplier les lieux de détente et de loisirs,*
- mesures pour améliorer le **sentiment individuel et collectif de sécurité** qui est un élément essentiel de la liberté et du bien-être individuels,
- efforts pour créer des environnements urbains symboliques dérivés **de l'esprit propre de chaque lieu**, mettant ainsi en valeur la diversité du caractère de chaque ville,
- l'entretien et l'exigence d'un haut niveau **d'excellence esthétique** dans tous les lieux de la ville,
- protection systématique des éléments de patrimoine naturels et culturels ainsi que protection et extension des réseaux d'espaces ouverts urbains au moyen des règles et des dispositions d'urbanisme.

Chacun de ces développements sera géré de différentes manières **dans chaque pays et chaque ville**, selon les conditions historiques locales et selon la place donnée aux conditions sociales et économiques. Dans le même temps, la cohésion au sein de l'Union européenne élargie augmentera ; les structures administratives et sociales de l'Europe gagneront en maturité et les orientations pour l'organisation et la préservation de l'espace communautaire seront graduellement incorporées dans **l'acquis communautaire**. Les objectifs communs pour les villes d'Europe deviendront alors clairs et largement acceptés, pendant que chacune aura veillé à valoriser et entretenir ce qui lui est unique par rapport aux autres.

### ***Un nouvel esprit pour l'Europe***

Pour l'Europe, cette communauté internationale qui est en train de chercher son futur collectif dans des conflits récurrents et des expériences politiques et économiques fréquemment erronées, l'évolution cohérente de ses villes va s'avérer l'un des résultats les plus positifs.

Un des principales contributions de l'Europe dans le XXI<sup>e</sup> siècle sera le nouveau modèle de développement de ses villes, anciennes et modernes : des villes vraiment cohérentes dans tous les sens du terme, des villes innovantes et productrices de richesses, créatives au sens des sciences,

de la culture et des idées, assurant des conditions de vie et d'emploi en matière et en qualité ; des villes qui assurent la cohérence entre le passé et le futur en faisant palpiter d'entrain le présent.

## Questions et défis

Les tendances à long terme doivent être considérées avec beaucoup d'attention en raison de leurs effets potentiels sur le développement d'une ville. L'Histoire a démontré que le futur est largement déterminé par le passé, donc, les tendances comme elles apparaissent aujourd'hui doivent être regardées d'un oeil critique. Cependant, il faut accepter que les effets réels de tendances constatées ne puissent parfois pas être anticipés parce que des développements imprévus peuvent, aussi, largement les avoir influencés.

**Dans ce chapitre, les tendances sont classées en quatre groupes principaux :**

- ✓ Changements sociaux et politiques,
- ✓ Changements économiques et technologiques,
- ✓ Changements environnementaux,
- ✓ Changements urbains.

Elles sont examinées pour leurs effets prévisibles sur les villes et pour les questions et défis qu'elles posent tant aux villes qu'aux urbanistes.

### 1. Changements sociaux et politiques

#### ***Tendances constatées***

Tandis que les forces de la mondialisation se répandent de par le monde, des manifestations d'une "européanisation" apparaissent comme claires et évidentes sur le "Vieux Continent". Les frontières perdent leur sens du fait du processus d'unification, et le temps et les distances semblent perdre de l'importance. Les citoyens de différents pays deviennent en contact direct, et les villes sont en compétition entre elles à une échelle globale.

La culture des villes est non seulement influencée par les innovations technologiques, mais aussi par les diversités culturelles que les immigrants apportent avec eux. De plus, le vieillissement continu de la population et la diminution du temps moyen passé sur le lieu de travail, ainsi que le changement rapide de la consommation socioculturelle des populations des villes, conduisent à une demande de services et de produits de plus en plus diversifiés. Dans le même temps, de plus en plus de personnes qui utilisent les services offerts par la ville, résident ailleurs, de sorte que de nouveaux groupes de "consommateurs des villes" apparaissent à côté des résidents.

A travers l'Europe, des changements radicaux dans la gouvernance influencent le contexte de l'aménagement et de la gestion des villes. La dérégulation et la privatisation offrent de nouvelles voies pour financer et permettre les projets de développement. Les villes, forcées à rentrer dans la mise en compétition des investissements entre différentes villes, adoptent fréquemment un style entrepreneurial de gestion avec des visions à plus court terme et surtout avec des objectifs guidés par les aspects financiers, bien différemment de ceux traditionnellement associés à l'activité des pouvoirs publics locaux dont la fonction première était l'intérêt public. Cela s'exprime, par exemple, par le développement de nombreux partenariats public/privé, par un net engagement dans les approches et techniques du *marketing urbain*, ou dans la recherche d'investissements promotionnels. Ceci conduit parfois les pouvoirs publics locaux à négliger l'implication du public dans les politiques *d'urbanisme stratégique*. Des manquements à la démocratie pourraient peut-être émerger dans des villes qui s'appuieraient trop sur le secteur privé pour distribuer les bénéfices sociaux du développement.

### ***Problèmes induits pour les villes***

Même si les temps de déplacement paraissent se réduire ou disparaître, cela ne signifie pas que l'accessibilité s'améliore pour tous. Beaucoup de citadins déshérités sont exclus des bénéfices des communications modernes, des transports, des équipements et des services.

Des zones spécifiquement dédiées à des consommateurs aisés tendent fréquemment à se développer dans des environnements clos, tandis que les habitants pauvres restent sans abri ou vivent dans les secteurs en déclin des centres ville ou des banlieues.

En Europe occidentale beaucoup de gens se sentent menacés par le grand nombre d'immigrants ; des sentiments d'hostilité peuvent se développer, nourris par le malentendu et les préjugés entre les différentes cultures. La peur de la délinquance et des catastrophes causées par l'homme et la nature s'ajoute à ce sentiment d'insécurité urbaine.

Le vieillissement de la population européenne et l'évolution de la structure de la famille et des liens familiaux font émerger de nouveaux défis sociaux, de même qu'ils génèrent de nouveaux besoins d'infrastructures.

De très importants problèmes financiers et sociaux auxquels beaucoup de villes se confrontent aujourd'hui conduisent à des défaillances dans la pratique de la démocratie locale parce que des autorités publiques laissent au marché libre des pans entiers de leur responsabilité de l'intérêt collectif. Des citoyens, se sentant abandonnés par leurs représentants démocratiquement élus, perdent confiance dans leurs autorités officielles. Moins de respect pour l'autorité, moins de patience et d'engagement du public, peuvent conduire à des attitudes égoïstes et consuméristes.

### ***Défis pour les villes du futur***

Les concepts clés du développement durable, de l'identité urbaine, de la vie en communauté, comme ceux de la sécurité, de la santé et de la protection médicale, deviennent de plus en plus des sujets sensibles pour les urbanistes et pour les processus d'aménagement stratégique du territoire.

Le besoin croissant d'un environnement urbain offrant qualité de vie, mais aussi protection de la santé et sécurité publique lance aux villes le défi important de développer un futur dans lequel les aspects de durabilité sociale, économique et environnementale seraient équilibrés. Développer des nouvelles identités issues de nouvelles influences culturelles est aussi un des grands défis que les

villes doivent relever. La vie urbaine devrait tendre à développer une large diversité de cultures capables de coexister et de respecter la diversité de leurs traditions réciproques. De plus, les villes européennes devraient évoluer de telle sorte qu'elles profitent des migrations internes des citoyens des Etats membres dorénavant autorisés à se déplacer et à s'établir facilement dans la plupart des pays d'Europe.

La restauration des liens sociaux et de la solidarité entre les différentes générations semble être un élément critique pour le futur bien être des populations urbaines.

Le développement de processus innovants de démocratie locale constitue un autre défi important ; il s'agit de rechercher de nouvelles voies pour mobiliser tous les acteurs dans le but d'augmenter la participation et assurer les intérêts communs de tous les groupes. La participation des citoyens permet une meilleure compréhension des demandes des gens et peut faire éclore une véritable évolution culturelle qui conduira à l'acceptation de solutions très diverses pour faire face aux différents besoins des différents groupes, tout en préservant une identité partagée de la cité.

## 2. Changements économiques et technologiques

### **Tendances constatées**

A l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, la vitesse du développement technologique basé sur la recherche, l'innovation et sa diffusion dans le large champ des sciences et techniques, est plus rapide qu'à aucun autre moment de l'histoire. Elle influence les manières de vivre, l'économie, les structures stratégiques de l'aménagement du territoire et la qualité des villes petites ou grandes.

Le développement et l'amélioration de la connaissance des fondements de l'économie ont changé radicalement les forces qui conduisent le développement urbain en Europe. Les services de pointe sont en train de devenir l'activité principale dans les villes, tandis que l'accès universel aux équipements informatiques en réseaux rend possible le travail à domicile, le commerce et les affaires par échanges électroniques.

Les compagnies mondiales organisent et gèrent leurs affaires indépendamment des limites régionales et nationales, en utilisant et déployant des ressources telles que la main d'œuvre là où l'offre est disponible et peu chère. Les "critères d'implantation" ne sont plus ceux de la concentration des industries manufacturières, qui a perdu son importance, tandis que la richesse et la diversification des activités exercées dans les villes ainsi que la qualité de l'environnement urbain deviennent des facteurs décisifs pour la localisation des entreprises. La compétition internationale requiert à la fois la spécialisation et la coopération des villes dans des réseaux de villes, aussi bien virtuels que physiques. L'économie basée sur le savoir change non seulement les modes de production et la structure de l'emploi, mais aussi crée de nouvelles exigences de performances attendues des systèmes urbains.

## **Problèmes induits pour les villes**

D'une part, les échanges électroniques tant pour le travail à domicile que pour le commerce et les affaires, peuvent entraîner moins de besoins d'équipements construits. D'autre part, ces processus génèrent beaucoup plus de trafic des véhicules de transport de marchandises et de livraisons, avec des impacts forts sur les centre-villes déjà fortement congestionnés.

La plupart des entreprises mondiales (industrielles ou de services) focalisent habituellement leurs implantations sans établir des rapports réels avec les lieux où elles s'installent, tant les considérations économiques internationales surpassent de plus en plus les aspects locaux, sociaux, environnementaux et de sécurité.

De plus, la mondialisation de l'économie renforce l'impact des facteurs externes sur le développement urbain. Même si elle apporte de nouvelles opportunités, cela affaiblit souvent l'économie locale traditionnelle conduisant à la dépréciation des atouts locaux et à la perte des liens économiques et culturels entre la ville et sa région. Sans un cadre de gouvernance capable de répondre à ces enjeux pour préserver les intérêts des catégories sociales défavorisées, ces forces économiques peuvent conduire à l'exclusion sociale et aux situations de précarité.

## **Défis pour les villes du futur**

L'économie basée sur le savoir sera plus importante que les industries conventionnelles et l'optimisation des performances devrait se traduire par davantage de temps libre pour les habitants. Cela sera couplé avec un plus grand choix d'activités culturelles et de loisirs réelles ou en ligne.

Les nouveaux types d'activités économiques devraient également entraîner moins de pollution, des centre-villes plus animés, la mise en valeur des paysages, et davantage de biodiversité dans les périmètres urbains et l'espace rural environnant. Les qualités culturelles, aussi bien qu'environnementales, seront progressivement reconnues comme des arguments compétitifs importants pour les villes. L'identité historique spécifique et les qualités de chaque ville joueront un rôle distinctif dans leur développement. Parmi leurs atouts, les villes auront besoin de développer ceux qui leur permettront d'assurer leur prospérité dans un contexte où on assistera au développement des réseaux de ville qui se développeront à différentes échelles et produiront de nouvelles formes de coopération. Le défi important consiste à réaliser cela en veillant à ce qu'une large majorité de la population soit complètement et activement associée.

## **3. Changements environnementaux**

### **Tendances constatées**

L'environnement physique est lourdement affecté par l'échelle croissante des activités économiques, par l'urbanisation continue consommatrice de sol, par le déclin de l'agriculture et par l'expansion des réseaux d'infrastructures et de services. Les espaces naturels dans et autour des villes tendent à disparaître sous la pression de l'expansion économique.

L'environnement physique est aussi menacé par la pollution et par la consommation de ressources non renouvelables. La contamination du sol, de l'eau et de l'air est en augmentation, le bruit et la pollution lumineuse menacent sérieusement la capacité d'assimilation des environnements

naturels et humains. Des changements climatiques entraînent des conditions atmosphériques moins stables, accompagnées de plus de précipitations, de vents plus forts, de turbulences et d'une montée du niveau des mers.

### ***Problèmes induits pour les villes***

De mauvaises conditions de santé dans les villes sont la conséquence d'activités polluantes et de production de déchets. Moins d'espaces ouverts, moins de biodiversité dans les villes sont des menaces pour la qualité de vie urbaine et des espaces publics. L'état des franges urbaines est en déclin en périphérie de la plupart des villes. L'agriculture et les espaces libres cèdent la place à des constructions et à des structures inappropriées dans les espaces ruraux.

Les inondations, dont les dégâts se sont fait sentir presque partout en Europe, augmentent le sentiment d'insécurité. Des dangers même plus graves pourraient affecter les concentrations urbaines côtières concernées par la montée du niveau des mers. Les violentes tempêtes, les avalanches et les glissements de terrain intensifient la prise de conscience de la nécessité de mesures publiques de protection contre les catastrophes naturelles.

### ***Les défis pour les villes du futur***

Les menaces des impacts environnementaux sur les villes soulèvent de nombreux défis pour le futur. Les principes de précaution et les considérations environnementales doivent être inclus dans tous les processus de prise de décision et pas seulement là où les évaluations d'impacts sont obligatoires. Une prise en compte des écosystèmes doit être intégrée à la gestion de la ville. Des équilibres sont à trouver entre le développement urbain basé sur l'économie et des conditions de vie saines. Trouver les moyens financiers pour la mise en valeur et la protection des espaces naturels et de la biodiversité est une tâche importante à accomplir. Le besoin d'un environnement durable nécessite aussi une gestion attentive de l'espace, pour laquelle l'urbanisme et l'aménagement stratégique du territoire sont des outils essentiels.

La pérennité de l'agriculture dans les franges urbaines est essentielle à l'équilibre de la ville. Sa proximité de l'espace bâti, loin d'être un handicap, doit être encouragée et promue. Un encouragement financier doit être donné à la protection et au développement des activités agricoles, en particulier celles qui fournissent les marchés locaux ou appliquent des méthodes organico-naturelles de production (agriculture biologique ou biodynamique).

## **4. Changements urbains**

### ***Tendances constatées***

La ville n'a jamais été une entité bâtie continue, dense, mais a toujours inclu une variété de formes et d'espaces urbains. Le développement des villes et des régions n'est pas seulement le résultat de techniques modernes de planification de l'espace, mais aussi de développements informels et non planifiés du passé. Le contexte pour le développement futur des villes est en train de changer. Les technologies d'information et de communication permettent des communications mondiales directes et immédiates. L'accessibilité physique a énormément progressé, résultat de l'amélioration des infrastructures, notamment en ce qui concerne le transport des personnes et des

marchandises sur des réseaux optimisés et bien gérés qui s'étendent rapidement. Les systèmes tendent à fonctionner avec plus d'efficacité, des coûts réduits, générant de nouvelles solutions, de nouvelles formes de modèles urbains.

### ***Problèmes induits pour les villes***

Une meilleure accessibilité physique qui résulte d'une infrastructure de transport améliorée tend cependant à créer des barrières et des obstacles, tout particulièrement pour les modes de transport et de mouvement plus lents. Il en résulte que les structures physiques dominantes conduisent à la fragmentation des structures de banlieue et de ville et des structures de paysage. La suburbanisation et la dispersion des fonctions urbaines vers les zones périphériques de la ville conduisent à des distances de déplacement plus longues et, finalement, à la détérioration de la qualité des équipements et des services. Un déclin de l'usage du transport public et l'accroissement de l'utilisation des véhicules individuels compliquent encore les problèmes des villes.

En termes économiques, le processus de mondialisation se manifeste par une dispersion mondiale de la production et aussi par la concentration de la gestion et des fonctions dans les grandes villes. Cela peut conduire à la croissance rapide des régions métropolitaines aux dépens d'autres formes d'organisation des territoires.

La disparité croissante entre les différents groupes aura pour résultat non seulement des changements dans la gouvernance urbaine, mais aussi dans les grandes zones défavorisées, en contraste avec des schémas de développement sophistiqués pour les nouvelles activités économiques et pour les quartiers résidentiels bien entretenus dédiés aux groupes privilégiés.

### ***Les enjeux pour les villes du futur***

De nouveaux développements technologiques dans les communications, l'information et les transports devraient être inventés de telle sorte que les citoyens et la vie de la cité dans son ensemble puissent mieux en bénéficier. De nouveaux équilibres entre les atouts historiques et culturels et la technologie auront pour résultat la création de nouvelles identités urbaines plus attrayantes. Il ne faut pas hésiter à utiliser tous les développements technologiques possibles pour soutenir le développement durable et la pérennité des villes dans le futur.

De nouvelles règles sont nécessaires à la composition urbaine, là où les parties anciennes et nouvelles des villes doivent être planifiées de manière cohérente pour apporter des solutions appropriées liant le passé au futur. Il faut aussi qu'existent des liens continus entre les espaces libres et les espaces bâties, à différentes échelles territoriales, du quartier à la ville, des réseaux de ville au territoire global de l'Europe. Les formes urbaines doivent intégrer la mixité sociale, la mixité urbaine et doivent contribuer à une meilleure qualité de vie. Les loisirs en ville pourront devenir une combinaison d'environnements virtuels et physiques aux possibilités encore inconnues.

En même temps, il faut se rappeler qu'un grand nombre d'usagers de la ville n'y résident pas. Pour ces derniers, il est important d'offrir des environnements et des services de haute qualité. Les activités de planification de l'espace devront générer un engagement véritable de tous les acteurs et sauvegarder les intérêts collectifs, un outil essentiel pour assurer le développement durable et la cohésion sociale.

Les critères d'organisation de l'espace devront être adaptés à la compétition entre les villes pour le développement économique et, pour cette raison, il faut désormais appliquer toutes les techniques de la pensée stratégique dans l'urbanisme.

Finalement, le caractère unique de la culture urbaine européenne, partiellement hérité de ses formes historiques et de ses différents styles de vie, nécessite des urbanistes professionnels qu'ils en aient la conscience et les savoir-faire nécessaires pour mettre en phase les nouvelles formes urbaines avec les besoins de la population du XXI<sup>o</sup> siècle.

## Les engagements des urbanistes

Cette partie de la Charte présente les engagements des urbanistes professionnels exerçant en Europe. Elle décrit tout l'ensemble des valeurs qui doivent guider les actes professionnels des urbanistes dans leurs interventions auprès des pouvoirs publics et du grand public pour leur permettre de mettre en oeuvre cette vision et d'appliquer les principes de développement des villes préconisées par la Charte.

L'urbanisme et l'aménagement du territoire sont fondamentalement un travail d'équipe transdisciplinaire qui concerne différents professionnels et acteurs dans un processus complexe. L'objectif de ce chapitre sur les engagements des urbanistes est d'identifier les urbanistes dans leur travail avec les autres professionnels, de clarifier leurs compétences, de renforcer la cohésion et la solidarité entre urbanistes.

Le rôle de l'urbaniste évolue avec le développement de la société, des lois, des politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Celles-ci varient selon les cadres politiques et sociaux de chaque pays où travaillent des urbanistes dans les métiers différents de chercheurs, de fonctionnaires auprès d'une administration territoriale d'aménageurs, d'experts-conseils, d'instructeurs, sur chaque forme d'établissement humain ou sur une région toute entière, et sur le futur à long terme.

Les urbanistes analysent, élaborent des schémas, améliorent et dirigent des stratégies et des politiques de développement. Comme dans toute discipline, ils contribuent également à la formation professionnelle et à la recherche afin d'adapter en permanence l'enseignement aux besoins présents et à venir. Les urbanistes participent activement eux-mêmes à toutes les différentes phases et échelles du processus d'organisation de l'espace, bien qu'ils ne puissent pas être impliqués de la même manière et en même temps.

Il est largement reconnu que la planification et la stratégie spatiale ne consistent pas seulement à composer des plans. Il s'agit aussi d'un processus politique pour atteindre un équilibre entre tous les intérêts concernés, publics et privés afin de permettre les arbitrages nécessaires aux conflits d'intérêts qui existent entre les différences d'aménagement et les programmes de développement. Ceci montre l'importance du rôle de l'urbaniste en tant que médiateur. Les savoir-faire des urbanistes en matière de médiation et de négociation deviendront de plus en plus importants aujourd'hui et demain.

Le rôle de l'urbaniste est aujourd'hui plus exigeant que jamais. Il demande des capacités accrues en matière de composition urbaine, de synthèse, de gestion et d'administration, pour développer toutes les étapes du processus de planification spatiale. Il exige une approche humaniste et scientifique et la recherche du consensus social dans le respect des différences individuelles et des décisions politiques, pour parvenir à la mise en oeuvre, à la gestion, au suivi et à la révision des plans et programmes.

La complexité et le défi de ce rôle requièrent toute une série d'obligations spécifiques des urbanistes qui seront employés au XXI<sup>e</sup> siècle en tant que conseillers stratégiques, concepteurs, gestionnaires, administrateurs, animateurs urbains et experts scientifiques.

### **L'urbaniste, humaniste et scientifique, s'engage à :**

- ▶ analyser les caractéristiques existantes et les tendances, considérant le contexte géographique large et se concentrant sur les besoins à long terme, pour offrir une information complète, claire et rigoureuse aux décideurs, aux acteurs et au public,
- ▶ rendre accessible l'information disponible considérant les indicateurs européens et adoptant des représentations qui facilitent le débat public et la compréhension partagée des solutions proposées et des processus de prise de décision,
- ▶ entretenir un savoir approprié sur la philosophie, la théorie, la recherche, et la pratique contemporaine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, à travers la formation continue,
- ▶ contribuer à la formation et à l'enseignement, pour le développement de la profession d'urbaniste en Europe, en intégrant théorie et pratique,
- ▶ encourager la critique saine et constructive sur la théorie et la pratique de la planification spatiale et partager les résultats de l'expérience et de la recherche pour contribuer au corpus du savoir en évolution et à la compétence en matière de planification.

### **L'urbaniste, concepteur urbain et prospectiviste s'engage à :**

- ▶ penser toutes les dimensions qui permettent l'articulation des stratégies locales et régionales dans le cadre des tendances globales (*Penser global - Agir local*),

- ▶ augmenter les choix et les opportunités pour tous, et en particulier pour les besoins des populations défavorisées,
- ▶ protéger l'intégrité de l'environnement naturel, l'excellence de la composition urbaine, préserver l'héritage culturel de l'environnement bâti pour les générations futures,
- ▶ proposer des alternatives par rapport à des problèmes et défis spécifiques, mesurant les impacts, mettant en valeur les identités locales, et contribuant à leur développement,
- ▶ développer et élaborer des stratégies spatiales de développement montrant les opportunités pour le développement futur des villes ou régions,
- ▶ identifier le positionnement optimum du plan ou du schéma dans les (inter) réseaux nationaux de villes et de régions appropriés,
- ▶ convaincre tous les acteurs de partager une vision commune et de long terme pour leur ville ou leur région, au-delà de leurs intérêts et objectifs individuels.

**L'urbaniste, conseiller stratégique et médiateur, s'engage à :**

- ▶ respecter les principes de solidarité, de subsidiarité et d'équité dans la prise de décision, dans les solutions qu'il propose et dans leur mise en oeuvre,
- ▶ conseiller les autorités en leur préparant des propositions, des objectifs à cibler, des buts à atteindre, des analyses d'impact, et des diagnostics dans l'objectif d'améliorer et mettre en valeur le bien-être public,
- ▶ suggérer et élaborer des outils opérationnels législatifs pour assurer l'efficience et la justice sociale dans les politiques d'aménagement,
- ▶ faciliter la vraie participation publique et l'engagement entre autorités locales, décideurs, acteurs économiques et citoyens pour coordonner les développements et assurer la continuité et la cohésion spatiales,

- ▶ coordonner et organiser la collaboration entre tous les acteurs engagés pour trouver un consensus et pour résoudre des conflits par les décisions qu'ils préparent pour les autorités appropriées.
- ▶ s'engager à l'excellence dans la communication pour permettre la connaissance et la compréhension par les futurs usagers.

**L'urbaniste gestionnaire-administrateur-aménageur urbain s'engage à :**

- ▶ adopter des modes de gestion stratégique dans le processus de développement spatial, allant clairement au-delà de l'élaboration de plans destinés à servir des besoins bureaucratiques ou administratifs,
- ▶ atteindre l'efficience et l'efficacité des propositions adoptées en prenant en compte la viabilité économique et les aspects environnementaux et sociaux du développement durable,
- ▶ considérer la planification de l'espace selon les principes et les objectifs du Schéma de Développement de l'Espace Communautaire (SDEC) et autres, de documents de politique de l'Union Européenne, pour adapter les propositions locales et régionales aux stratégies et politiques européennes,
- ▶ coordonner les différents niveaux territoriaux et différents secteurs afin d'assurer la collaboration, l'engagement et le soutien de l'ensemble des autorités administratives et territoriales,
- ▶ stimuler les partenaires entre les secteurs publics et privés pour mettre en valeur les investissements, pour créer de l'emploi, et pour atteindre la cohésion sociale,
- ▶ bénéficier positivement des fonds européens encourageant la participation des autorités locales et régionales dans les programmes et projets d'aménagement co-financés par l'Union Européenne, organiser le suivi et l'évaluation permanente pour corriger des solutions ou des actions, et pour assurer un lien de rétro-action continue entre les politiques de planification de l'espace et leur mise en oeuvre.

## Termes clés présentés par les rédacteurs de la Charte

### ❖ Ville (*polis en grec antique, civitas en latin*)

Etablissement humain avec un certain degré de cohérence et de cohésion. Non seulement la ville conventionnelle et compacte est considérée, mais aussi les villes-régions et les réseaux de villes.

### ❖ Spatial (*utilisé en combinaison avec stratégie, planification et développement*)

L'espace ou le spatial est une des plus importantes ressources naturelles pour les activités humaines, d'offre finie, de grande demande, ayant besoin d'une gestion prudente.

### ❖ Stratégie spatiale

Appréhension réfléchie de l'espace aux différentes échelles des territoires, de l'échelle locale à l'échelle régionale, continentale et planétaire, incluant les sols, les personnes et leurs activités.

### ❖ Urbaniste

Professionnel engagé dans l'organisation et la gestion de l'espace et de ses usages, spécialiste de l'interprétation des concepts théoriques pour la mise en forme de l'espace, en programmes et en plans.

### ❖ Connections (ou connectivité)

*Relations organisées, fonctionnelles et opérationnelles d'éléments entre eux, établies pour produire une cohérence ; on parle dans ce document de cohérence des villes, avec la définition la plus élargie de la ville.*

### ❖ Réseau

Entité flexible composée d'unités connectées par quelques-unes des orientations convenues en commun pour apporter de manière concertée des réponses très sélectives au nom de l'ensemble.

### ❖ Intégration

Organisation d'un système d'éléments basés sur des principes communs et qui développe un fort sens d'unité.

## Dossier n° 2



### Quels sont les enjeux de société pour les architectes à l'entrée du XXI<sup>e</sup> siècle ?

*Dominique Tessier – Source : Le Moniteur*

Il n'est plus d'actualité de définir, comme à la Renaissance ou à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, une "ville modèle." Cependant les architectes, au travers de leurs projets, doivent rester porteurs d'utopies et accompagner l'histoire de la pensée. A eux d'apporter de nouvelles formes construites qui nous arriment à la terre et nous fassent réaliser nos destins d'homme.

La question - dont les architectes pourraient faire leur projet collectif - n'est-elle pas déjà celle des retrouvailles avec la terre, par le truchement d'un bâti articulé et différencié pour servir de support à l'identité humaine et sociale ? Ces retrouvailles sensibles avec les lieux sont le pendant nécessaire à la "liberté" que décrit Françoise CHOAY<sup>1</sup>: "Nous voici libérés des contraintes ancestrales : les limites de notre mémoire, la localisation dans l'espace, la durée, les communautés charnelles et enracinées. A celles-ci se substituent désormais les communautés virtuelles d'Internet."

#### **Un enseignement détaché de l'académisme**

Les architectes ne sont plus "les serviteurs du prince". Ils sont des intellectuels indépendants capables d'interroger la société et de donner vie à des formes d'usages nouveaux. Aujourd'hui, le projet d'architecture doit être conçu comme un scénario, dans le respect du "déjà là", comme dans la projection de l'innovation à venir. Le projet scénario de l'architecte définit un processus à construire dans la durée, assumé par une communauté d'acteurs renouant avec une éthique publique et une vision politique.

Les architectes sont préparés à la production de tels scénarios, dans toutes leurs implications intellectuelles. Les écoles d'architecture - je connais en particulier celles d'Ile-de-France - ont développé chacune à leur façon un enseignement de haut niveau, détaché de l'académisme. Elles ont permis aux nouveaux architectes d'aborder toutes les formes de programmes, notamment, la conception du logement social, des lieux de travail et celles des équipements publics les plus divers. Elles les ont rendus capables d'agir efficacement sur les formes urbaines aussi bien que sur les structures, les matériaux et les techniques du développement durable

#### **Garder l'esprit critique**

Aux architectes dans leur vie professionnelle d'entretenir en permanence l'esprit critique dispensé à l'école et de rester créatifs. Garder l'esprit critique et ne pas tomber dans les ornières de la facilité n'est plus une attitude simple qu'aujourd'hui. Une architecture ne peut être située, analysée et interprétée qu'en s'appuyant sur des principes théoriques établis et dont la connaissance et le maniement sont globalement partagés. Ces conditions n'existent plus aujourd'hui ; on l'a assez

répété : il n'y a plus d'écoles, d'idéologies ou de corpus d'outils méthodologiques qui s'imposent suffisamment pour fonder un socle commun<sup>2</sup>. Faute de ce socle, les emprunts multiformes à la mode, aux arts visuels, au design, à l'image rendent l'architecture plus difficile à interpréter et à la qualité plus difficile à apprécier.

C'est pourquoi les débats sur le "genre" nous paraissent désormais vains et sujets à entretenir des discordes, alors que l'enjeu principal est de déplacer la ligne qui délimite les lieux où l'architecture est présente vers ceux où elle ne l'est pas.

Défendons-nous de devenir les sujets du marketing politique ou économique. Les projets d'architecture, quels que soient leurs styles, leurs programmes, leurs moyens, demandent un travail complexe, long et savant, que le consumérisme ambiant tend à vouloir réduire à la fabrication d'images. Alors restons vigilants quant au sens que peuvent prendre nos apparents succès médiatiques, et défendons-nous de devenir les sujets du marketing politique ou économique. Ce qui nous intéresse tous, comme cela intéresse tout un chacun, c'est le quotidien de la vie.

Sachons, pour défendre la qualité de l'architecture, entretenir la solidarité et la cohésion d'un groupe de professionnels liés par une même culture. Quelle que soit la façon dont nous exerçons l'architecture - sur le mode libéral, en salarié, auprès des maîtres d'ouvrage, en tant que fonctionnaire de l'Etat ou des collectivités - c'est par cet effort groupé que l'architecture pourra peser dans les débats de société.

## L'auteur

Dominique Tessier est président du Conseil régional des architectes d'Ile-de-France. Architecte DPLG, il est architecte conseil et expert pour l'Union européenne à Madagascar et également chercheur associé à l'EPALV.

<sup>1</sup> Interview à AROOTS (03/04/2002 : L'utopie aujourd'hui, c'est retrouver le sens du local)

<sup>2</sup> Emmanuel Caille : Architectures - Mars 2008

## **Dossier n° 3**



**Nantes - Saint-Nazaire dans la mondialisation. Sept idées très générales pour ouvrir le débat. Source : Conférence métropolitaine de Nantes - 10 juin 2005 - Ecole polytechnique de Nantes.**

Intervention de Pierre Veltz – Par Internet

### **1. La mondialisation et la métropolisation ne sont pas des choix, mais des faits.**

Sauf à revenir au protectionnisme et au repli des économies nationales sur elles-mêmes, la montée des échanges de toute nature, l'effondrement des coûts de communication, l'intégration européenne, le développement de la Chine et de l'Inde sont des faits qui s'imposent à nous (on peut discuter les formes de la mondialisation, mais pas le fait lui-même). Il en va de même pour la métropolisation, qui n'est pas seulement la concentration démographique et économique dans les villes de premier rang, mais qui correspond aussi à des transformations profondes des modes de vie et des représentations, en particulier chez les jeunes. Ces processus sont liés en profondeur. La mondialisation accentue la métropolisation, tout simplement parce que l'ouverture des espaces économiques et la baisse du coût des échanges libèrent et révèlent les formidables atouts de l'agglomération (qui, au contraire restent latents si les idées ou les marchandises ne peuvent pas circuler). C'est une loi ancienne, déjà constatée au XIX<sup>e</sup> siècle avec le chemin de fer : chaque fois qu'on facilite les communications, cela produit de la polarisation et non pas, comme le pensent les utopistes technicistes qui se trompent avec une belle régularité, un étalement des activités. Inversement, la métropolisation donne sa forme concrète à la mondialisation, qui se présente de plus en plus comme une économie en archipel, reliant horizontalement des grands pôles par-delà les espaces intérimaires et périphériques, dont le destin devient problématique car ils apparaissent souvent comme des charges, et non comme des ressources, pour les pôles.

### **2. Le local ne peut pas être une tranchée de protection face au global. L'économie et la culture mondialisée ont besoin d'ancrages locaux.**

Le retour au local est souvent lié à une vision de pure défense vis-à-vis d'une "mondialisation" perçue comme exogène et menaçante (repli identitaire, exaltation du passé, etc.). Bien sûr, il y a besoin de résistance dans de nombreux domaines, et toute résistance n'est pas régressive, loin de là. Mais, de fait, le local et le global s'interpénètrent partout. Le local est un point d'appui essentiel pour une place non subie dans la mondialisation, y compris pour les entreprises elles-mêmes. Car l'économie mondialisée ne peut pas être une pure économie de flux, indifférente aux territoires, aux sociétés locales, à l'histoire. Le paradoxe est qu'au contraire cette économie mondialisée, surtout

dans ses sphères techniquement et culturellement les plus avancées, a besoin de se nourrir d'ancrages territoriaux forts. Les stratégies des territoires, et particulièrement des territoires métropolitains, doivent donc être offensives. Elles doivent viser à capter non seulement la valeur déjà produite, mais les conditions de création de valeur nouvelle, et particulièrement celles qui s'appuient le plus sur cette dimension territoriale active.

**3. Pour les métropoles moyennes, comme Nantes - Saint-Nazaire, le non-développement signifie probablement la régression.**

La problématique métropolitaine est fondamentalement différente pour les métropoles de premier rang, qui concentrent l'essentiel des atouts, quoi qu'elles fassent (ou ne fassent pas) et une métropole moyenne comme Nantes - Saint-Nazaire, dans le troisième ou le quatrième cercle des villes européennes (ni Paris ou Londres ; ni Milan, Bruxelles ou Munich).

La mise en concurrence par les investisseurs et les habitants potentiels, notamment les jeunes les plus qualifiés, qui continuent à être fortement aspirés dans les villes de premier rang, quitte à revenir plus tard, sera *particulièrement sévère* pour ces agglomérations. Quelles que soient les relations de bon voisinage, sur beaucoup de dossiers le choix sera : Nantes - Saint-Nazaire *ou* Rennes, *ou* Angers, *ou* Bristol. Et le sympathique discours sur les compétences en réseau n'y changera rien. Le développement fait souvent peur, à cause de ses inconvénients "tentation de la pause."

Cette peur s'exprime d'autant plus que le système politique morcelé favorise tous les NIMBY (Not In My Back Yard-Pas dans mon jardin) et multiplie les droits de veto, mais l'alternative est l'endormissement, et sans doute le recul. La stratégie de renforcement métropolitaine est donc cruciale. Elle ne signifie pas croissance à tout prix. Elle a deux volets : dégager des *moteurs* du développement ; mettre en place les moyens de rendre ce développement *équitable* (ouvrir les accès aux opportunités métropolitaines, en répartir les charges...) et aussi positif que possible du point de vue *environnemental* (souci du long terme, du futur et du passé...). Sans le premier volet, elle risque d'être défensive, et surtout plus difficile à mener, parce que des agglomérations comme Nantes - Saint-Nazaire ne pourront pas durablement se reposer sur les effets de redistribution, comme le font aujourd'hui de facto de nombreuses agglomérations du niveau inférieur de la hiérarchie urbaine.

**4. L'économie relationnelle et la réduction d'incertitude sont les deux éléments clés du développement métropolitain.**

Pourquoi les métropoles, et surtout les plus grandes, ont-elles le vent en poupe ? Où sont ces avantages de l'agglomération évoqués à l'instant, qui contrebalaient si fortement les inconvénients ? Deux aspects résument l'essentiel. *L'économie relationnelle* : plus on se trouve dans la compétition par la qualité et l'innovation, et pas seulement par les coûts (or, nous n'avons évidemment pas d'autre choix, face à l'Asie notamment), plus la valeur et la performance se créent aux *interfaces* entre les acteurs, dans la densité et la pertinence des relations - par exemple entre concepteurs, producteurs, clients ; ou entre agents économiques, culturels, politiques - et moins elles relèvent d'effets de productivité classique, par standardisation, division rigide des tâches et des

fonctions. Les ressources relationnelles, la confiance mutuelle, la capacité de coopération entre des acteurs diversifiés deviennent des atouts clés. Or les territoires (non pas au sens géographique, mais au sens du “capital social” qu'ils recèlent) sont des stocks privilégiés de ressources relationnelles, plus ou moins vivantes et actives selon les lieux. *La réduction d'incertitude*<sup>1</sup> : les entreprises ne veulent plus être ficelées dans un marché de travail trop étroit ; le paternalisme est définitivement mort. Elles veulent maximiser les effets rationnels, mais aussi pouvoir se dégager, ou au contraire pouvoir croître de manière importante, sans être capable de le planifier à l'avance. Idem pour les personnes : ce que nous voulons tous, c'est maximiser notre champ de choix, pouvoir trouver du travail pour les deux membres d'un couple ; pouvoir changer de travail ou de résidence facilement. Ici la taille de la métropole, la taille effective de son marché des services et surtout de son marché de travail - c'est à dire non pas le nombre d'emplois en soi mais ceux qui sont effectivement accessibles à moins d'une demi-heure, ou d'une heure - jouer évidemment un rôle décisif. Et c'est pourquoi le système de mobilité - tous modes - est un élément aussi fondamental de la force métropolitaine.

**5. Il n'y a plus de déterminisme géographique. Les principaux facteurs de développement et de compétitivité sont construits, et non plus donnés : attractivité résidentielle, compétences et capital humain, cohésion sociale, culture, qualité de la gouvernance.**

Le discours courant il y a quelques années sur le risque de marginalisation de l'Ouest atlantique par rapport à la fameuse banane bleue du centre de l'Europe est l'exemple même du discours anachronique. L'Ouest est aujourd'hui la partie de la France qui se développe le mieux. Les exemples abondent de développement réussi dans des espaces géographiquement mal positionnés, alors que des villes, qui semblent avoir tous atouts piétinent ou régressent. Dans les espaces qui bénéficient aujourd'hui à peu près partout des bonnes conditions “logistiques” moyennes, comme c'est le cas en Europe, ces aspects ne font plus la différence, pas plus que la présence de telle ou telle ressource banalisée. Les salaires sont aujourd'hui, grosso modo, les mêmes partout - à qualification et branche donnée. Les facteurs de différenciation sont donc “soft” plus que “hard”. Les avantages “résidentiels” - climat, paysage, nature, patrimoine - deviennent “essentiels” ils sont en partie donnés par la nature, il est vrai, mais ce sont aussi et surtout des *rentes fragiles* qui dépendent directement des politiques menées. Et contrairement à ces rentes qui risquent de s'épuiser vite si on ne les entoure pas de précautions très fortes, d'autres avantages clés connaissent un développement autocumulatif. A l'inverse des ressources consommables banalisées, la compétence humaine s'accroît lorsqu'elle est utilisée ! Et la compétence attire la compétence. La cohésion sociale est elle-même un facteur de développement, qui peut être différenciant compte tenu de ce qui se passe malheureusement dans de nombreuses autres métropoles - et notamment les plus grandes. Le dynamisme culturel est essentiel, dans la mesure où il crée du sentiment d'appartenance, et combat l'ennui qui reste attaché à l'idée de province pour beaucoup de jeunes - non sans raisons. L'image externe apportée par la culture est importante aussi, mais il n'y aura pas des effets Guggenheim partout ! Le marketing territorial ne peut en aucune manière tenir lieu de stratégie.

Si les “folles journées” servent bien l'image de Nantes, c'est aussi et peut-être surtout parce qu'on voit à quel point elles mobilisent la population locale. Enfin la qualité de la gouvernance est un facteur clé de différenciation : c'est le projet qui fait le territoire ; et le projet sans la qualité de l'organisation n'est que poudre aux yeux.

## 6. Nantes - Saint-Nazaire, la diversité comme faiblesse ?

L'étude de Laurent Davezies<sup>2</sup> met en évidence le caractère équilibré des "trois moteurs" générant les revenus de Nantes - Saint-Nazaire. Elle parle aussi de "modestie". Dans le système productif, aucun secteur n'émerge vraiment comme un point très fort, une garantie pour l'avenir. Pour le renouvellement du tissu, on parle de biotechs : mais presque toute la France en parle, et on sait la faible part globale de notre pays dans ce domaine. Une stratégie métropolitaine est-elle jouable sur des compétences moyennes et diversifiées, sans points forts émergents (pas nécessairement en termes de secteur industriel au sens classique, mais en termes de base de technicité forte et reconnue comme spécifique par les investisseurs) ? Comment valoriser la relation d'étagage réciproque entre les activités tertiaires et les activités industrielles (aujourd'hui spatialement réparties entre Nantes et Saint-Nazaire) ? Comment valoriser la complémentarité des activités de Nantes - Saint-Nazaire : mais y a-t-il vraiment intégration économique, culturelle, et comment faire pour l'accélérer ? Qu'en pensent les citoyens de base ? Où en sont, enfin, les efforts de synergie entre les diverses composantes de l'enseignement supérieur, élément déterminant de toute stratégie de développement ? Bien entendu, ces questions ne sont là que pour provoquer le débat.

## 7. Nantes - Saint-Nazaire, la diversité comme force ?

La diversité et l'ouverture des opportunités, pour les individus, les familles, en termes d'activité professionnelle, mais aussi de style de vie, de loisirs, d'inscription dans la vie civique, sont, on l'a dit, au cœur de la dynamique métropolitaine. Dans le cas de Nantes - Saint-Nazaire, la diversité des espaces, le fleuve et l'estuaire, l'existence de grandes zones naturelles au sein même ou à proximité immédiate de la zone urbanisée, le caractère polycentrique et contrasté de celle-ci, la diversité de l'offre d'habitat et des modes de vie correspondants, peuvent constituer un atout très fort. L'enjeu est celui d'une politique de maîtrise de l'étalement urbain qui en marque les limites, *mais en accepte le principe et le valorise positivement*, sans dogmatisme en faveur de telle ou telle forme d'habitat ou de densité. A cet égard, l'opposition rituelle entre ville compacte et ville étalée est sans aucun doute un frein, plus qu'un apport à la réflexion et à l'action. *La ville-réseau, ou la ville-diffuse organisée*, assumant la diversité des formes urbaines et *l'ouverture des choix comme valeur directrice*, pourrait être utopie positive (difficile à concrétiser, compte tenu de logiques tendancielles vers la ville diffuse chaotique) pour laquelle Nantes - Saint-Nazaire possède à l'évidence de belles cartes.

<sup>1</sup> Pierre Veltz fait référence à un autre intervenant à la conférence métropolitaine, Laurent Davezies.

<sup>2</sup> Laurent Davezies est professeur à l'université Paris Val-de-Marne. Il enseigne le développement à l'Institut d'urbanisme de Paris.

## Annexe 1 au Dossier N°3

### Saint-Brévin et le pont de Saint-Nazaire



La métropole Nantes - Saint-Nazaire est le berceau industriel du département. Sur cette photographie, on distingue, en arrière-plan, le pont de Saint-Nazaire et, au premier plan, la station balnéaire de Saint-Brévin.

© [www.leuropevueduciel.com](http://www.leuropevueduciel.com)

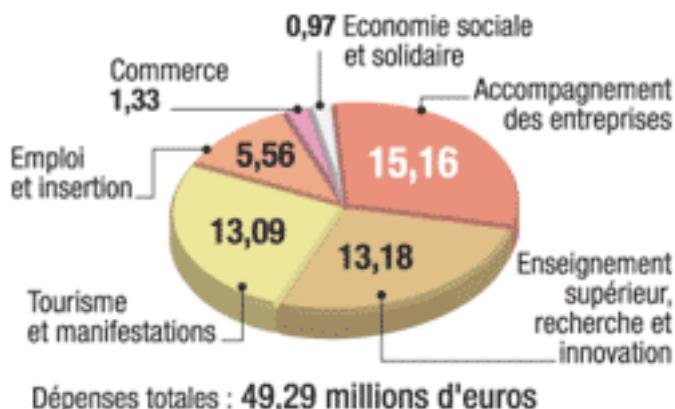
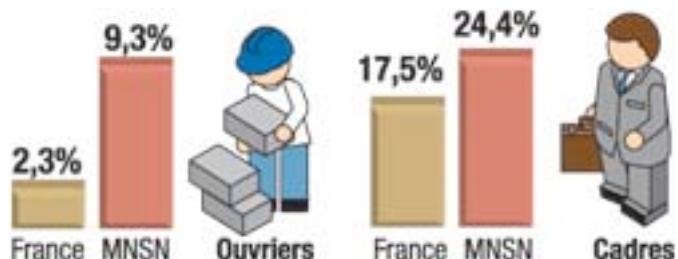
## Annexe 2 au Dossier N°3

### Nantes - Saint-Nazaire : 6ème métropole française

**La Métropole Nantes - Saint-Nazaire, c'est un potentiel de 850 000 habitants, 360 000 emplois et 45 000 entreprises.**

#### Mieux que la moyenne nationale

Progression de l'emploi dans la métropole Nantes - Saint-Nazaire (MNSN) entre 1990 et 1999.



#### Plus de 49 millions d'euros en 2006.

Budget du développement économique et emploi de Nantes Métropole.  
Dépenses totales : 49,29 millions d'euros.

### Les 12 plus grandes entreprises

Plus de 2000 personnes	4. Société Générale (Banque)	8. SDEL contrôle commande (Armoires électriques)
1. France Télécom (télécommunications)	5. Mainguy Gilbert (réseaux aériens et souterrains)	9. Mutuelle de la Loire (Mutuelle)
2. Crédit industriel de l'Ouest (Banque)	<b>De 600 à 1000 personnes</b>	10. Waterman SAS (Stylos)
3. Airbus France (aéronautique)	6. Arcelor Packaging International	11. Bouygues Télécom (télécommunications)
<b>De 1000 à 2000 personnes</b>	7. Armor (Fournitures de bureau)	12. Alcatel (Téléphonie)

## Dossier n° 4



### La crise offre l'occasion de réinventer nos modèles urbains. Il est vital d'investir des villes puissantes, créatives et attractives

Source : Article de Pierre Veltz - Le Monde 7 mars 2008

En ces temps de relance, il est bon de rappeler que les grandes villes sont les moteurs de notre économie, et tout spécialement de l'économie de la connaissance, qui s'organise à l'échelle de quelques grands hubs<sup>1</sup> urbains. Etre ou ne pas être sur la carte de ces hubs est crucial pour le pays tout entier. Du fait de leur haute densité, les métropoles sont aussi plus écologiques que les nappes diffuses, rurales ou néo-rurales, qui envahissent nos paysages.

Paris ou New-York sont parmi les villes les plus « vertes » du monde. Encore faut-il que les habitants y trouvent des conditions de vie agréables et stimulantes, permettant d'enrayer une fuite que l'on sent poindre. La période de mutations dans laquelle la crise nous entraîne ouvre une opportunité historique : celle de réinventer nos modèles urbains, par un effort massif d'investissement, conjuguant un peu de béton et beaucoup d'intelligence. Le jeu serait gagnant à de multiples égards.

**Le premier objectif** est de conforter la position de nos villes dans la compétition mondiale. A cet égard, la situation française est préoccupante. Plus que jamais, les grandes villes, et la métropole parisienne au premier chef, sont les locomotives et les pivots de notre insertion internationale. Mais la France qui se porte le mieux est celle où prédomine une économie résidentielle reposant en grande partie sur des transferts de ressources publiques et privées, et largement coupées du cœur productif internationalisé.

Cette prospérité relative est très fragile, et la crise pourrait le démontrer très vite. La France ne doit pas redevenir ce qu'elle a été dans les années 1920 et 1930 : un pays de petites villes et d'économies urbaines languissantes. Nous avons besoin de villes puissantes, attractives pour les talents du monde entier. Or elles ne l'oseront que si leurs habitants, et pas seulement les plus riches, y trouvent leur compte. Il serait désastreux que, en raison de conditions de vies dégradées, nos concitoyens perdent le goût de participer aux économies urbaines les plus efficaces. Ceci vaut tout spécialement pour la métropole parisienne, qui enregistre des soldes migratoires inquiétants dans les tranches d'âge les plus productives.

Des investissements lourds y sont donc urgents : dans le domaine du logement d'abord, où le déficit se creuse; dans la rénovation des transports publics existants, que l'Etat, se reposant sur la relative avance des « années RER », a « oublié » depuis quelques décennies, et qui arrivent à saturation exaspérant de plus en plus de Franciliens; mais aussi dans le lancement de projets nouveaux ambitieux, engageant dès aujourd'hui un réseau de transport collectif à la hauteur des enjeux de 2050. De tels investissements ne sont pas d'intérêt local. Ils sont d'intérêt national.

**Le deuxième objectif** est de faire de la mutation de nos villes des laboratoires privilégiés d'innovation et de croissance. On oublie à quel point la croissance des « Trente Glorieuses » fut tirée

par la mutation des modes de vie liés à l'urbanisation (automobile, nouveaux logements, électroménager...).

Or, tous les ingrédients sont réunis pour l'émergence d'un nouveau cycle des villes, comparable à celui que nous avons connu au XX<sup>e</sup> siècle. Les innovations renouveleront l'anatomie des villes (les bâtiments, les infrastructures), mais aussi et surtout la physiologie (les mobilités, les flux de toutes sortes, les services associés à ces flux). Elles seront des matrices de villes comme croissance globale, pas seulement sectorielle. La « croissance verte » consistera d'abord en la refonte de nos « systèmes ».

Je veux dire par là qu'il ne s'agit pas seulement d'additionner des comportements vertueux, de trier ses déchets, d'utiliser le train ou le vélo plutôt que la voiture. Les enjeux sont d'ailleurs plus complexes et les solutions plus diversifiées que les poncifs habituels sur le sujet.

Car le champ potentiel des changements est immense : nouvelles manières d'organiser, dans le temps et dans l'espace, l'entreprise, le travail, l'éducation, le commerce, l'accès aux soins, utilisant massivement les possibilités du numérique ; dépassagement de l'opposition binaire entre automobile et transport à la demande et la probable explosion du concept unitaire d'automobile au profit d'une gamme « d'outils mobiles » diversifiés ; logements très peu consommateurs, voire producteurs d'énergie ; développement de réseaux électriques intelligents permettant de mutualiser les productions décentralisées diverses et d'optimiser le « mix » d'électrons propres distribués ; passage d'une économie fondée sur la vente d'objets à une économie fondée sur la fourniture de services, des « fonctionnalités » (vente de kilomètres parcourus plutôt que de voitures par exemple).

De telles innovations, combinant étroitement biens et services, feront boule de neige, suscitant des infrastructures, des métiers et bien sûr des emplois nouveaux. Ainsi, dans le cas de la voiture électrique, il ne s'agit pas seulement de remplacer (partiellement ou complètement) le moteur thermique par une batterie, mais de créer une infrastructure physique et logicielle permettant de recharger, ces batteries, de les remplacer, en optimisant cette gestion.

De telles dynamiques de croissance forte « localisée » permettront enfin de créer un puissant contrepoids aux incertitudes de la mondialisation, sans alimenter le risque protectionniste, car les biens et les services composant les nouveaux systèmes seront en grande partie échangeables et entreront dans la dynamique de la compétitivité extérieure.

**Le troisième enjeu**, en effet, est industriel. Depuis plus d'un siècle, la France bénéficie d'une très grande tradition d'innovation dans les services urbains classiques ( métro, eau, assainissement, énergie) y compris dans leurs modes de gestion et de gouvernance (gestion déléguée, par exemple). Ceci a permis à nos industries de la ville d'occuper des positions internationales fortes. Le fait de porter nos villes et nos territoires à la pointe de la nouvelle vague d'innovations techniques et sociales alimentera évidemment la compétitivité de nos entreprises, grandes et petites.

Il pourrait, par exemple, valoriser notre excellence dans le domaine de l'électricité, probable colonne vertébrale, avec le numérique, de la ville du futur. Mais il faudra très vite combler les retards pris dans des filières sensibles de composants (les batteries, le photovoltaïque par exemple). Ne laissons pas aux Etats Unis, à la Chine ou aux émirats du Golfe le monopole des grandes expérimentations qui façonnent l'avenir et leurs acteurs.

#### **1 Hub Note de la rédaction**

A l'origine, **hub** est un terme de l'informatique qui désigne un organe de raccordement de plusieurs circuits qu'il permet de raccorder, de regrouper et de distribuer. Dans l'article de Pierre Veltz il désigne une plate forme d'échanges d'information.

## **Dossier n° 5**



### **Extraits d'un document sur la théorie de Saskia Sassen sur la ville globale**

#### **Note de la rédaction relative à Saskia Sassen**

Professeur de sociologie à l'université de Chicago et professeur à la London School of Economics, Saskia Sassen travaille essentiellement sur la sociologie urbaine. Ses travaux portent sur les villes globales, mais également sur la question des migrations, du féminisme, des technologies de l'information ou des inégalités sociales. Elle a notamment écrit les ouvrages suivants : *The mobility of Labor and Capital - Globalization and its Discontents - Guests and aliens- Global Networks/Linked Cities - Denationalization : Economy and Polity in a Global Digitized Age. The Global City*, New York, London, Tokyo, publié en 1991. Traduction française : *La Ville Globale* (éditeur : Descartes 1996)

(Source : Internet)

#### **Saskia Sassen et la théorisation du concept de la ville globale**

La « ville globale » est un concept apparu pour la première fois dans l'ouvrage de référence de la géographe Saskia Sassen, *The Global City*. L'auteur y traite de l'évolution qu'ont connu certaines villes au cours des années '80 puis '90, et notamment de l'influence de la dérégulation et de la libéralisation des marchés financiers durant cette période sur ces villes.

Saskia Sassen cherche en effet à montrer ce que l'on appelle communément la « mondialisation », c'est à dire la multiplication des échanges, la fluidité accrue des capitaux, l'implantation des firmes dans le monde entier, est à l'origine de deux bouleversements, -à la fois spatiaux et économiques- apparemment contradictoires. D'une part, les implantations industrielles connaissent un éparpillement géographique sur l'ensemble du globe, qui se traduit par les délocalisations des pays développés vers les pays à bas salaires, par les crises répétées des vieux centres industriels comme Liverpool en Grande Bretagne, Pittsburgh aux Etats-Unis ou Nagoya au Japon et par l'importance des IDE (Investissements directs à l'étranger) industriels à destination des pays en développement. D'autre part, les fonctions centrales de direction et de commandement dans un certain nombre de villes-centres que l'on appelle les « villes globales ». Par exemple, 22% des sièges sociaux des 300 plus grandes compagnies européennes à la fin des années '80 étaient situés à Paris, et 28% à Londres. Cette apparente contradiction entre éparpillement des localisations industrielles et concentration des décisions entre éparpillement des localisations industrielles et concentration des décisions s'explique par le fait que la complexité grandissante du système économique mondiale nécessite une centralisation des décisions pour une meilleure gestion de l'ensemble.

Le concept de ville globale, né de la mondialisation, ne repose donc pas -contrairement à celui de mégapole par exemple- sur des critères quantitatifs comme la population ou la richesse (le Produit Urbain Brut), même si ceux-ci sont utiles car ils permettent une hiérarchisation, mais au contraire sur des critères qualitatifs, c'est à dire le rôle joué par le circuit économique mondial. Le réseau de 20 à 25 villes qui constituent les villes globales regroupe des villes qui ne sont pas seulement d'importantes capitales régionales, mais aussi des postes de commandement de l'économie mondiale qui accueillent les directions des multinationales, les marchés de capitaux internationaux, et qui sont des laboratoires de l'innovation technologique et financière. On peut ici souligner l'importance que revêt le secteur financier dans la théorie des villes globales. En effet, si dans les années' 70 les pays peu développés participaient, grâce aux recettes pétrolières, aux mécanismes de financements internationaux, après la libéralisation des capitaux, les structures offshore ont perdu de leur attrait et les grandes métropoles ont repris leur importance dans les activités financières mondiales, grâce notamment à de nombreux modes de financement et à de nouveaux produits financiers plus liquides qui sont à l'origine de la croissance des villes globales car ils constituent des services à haute valeur ajoutée et assez rares. Il est aussi symptomatique de voir que les villes globales correspondent aux bourses et aux sièges d'institutions financières.

Par exemple, la première ville globale allemande n'est pas Berlin, Hambourg ou Munich, mais Francfort, siège de la Bundesbank et des principales banques allemandes (Commerzbank, Dresdner Bank, Deutsche Bank).

Enfin, l'ouvrage de Saskia Sassen détaille un certain nombre de caractéristiques qui permettent de distinguer les villes globales de sièges de grandes entreprises, les villes globales connaissent une forte implantation de services aux entreprises, les « services d'équipement ». Ces services très spécialisés, performants et recherchés, et donc très rentables, sont surreprésentés dans les centres des villes globales. Il s'agit principalement de la comptabilité, de l'assistance juridique, de consulting, de la finance, de la publicité, voire de l'ingénierie, de l'architecture. Par exemple, la région parisienne regroupe 40% de tous les services aux entreprises en France, et 80% du tertiaire supérieur sophistiqué.

D'autre part, les villes globales n'ont pas de sens que par leur appartenance à un réseau urbain qui serait le « centre nerveux de l'économie mondiale », qui les relieraient par des flux de transactions et qui les rendrait complémentaires. C'est ce qui explique qu'elles soient très proches les unes des autres et d'autre part qu'elles se dissocient et s'éloignent de plus en plus de leur arrière-pays, car elles n'en ont pas besoin. Ainsi, la prospérité de Londres contraste avec la crise qui touche les autres grandes villes du pays comme Birmingham ou Liverpool. Londres représente 16% de l'emploi total en Grande Bretagne contre 2,3% pour la deuxième ville du pays, Birmingham. Selon le mot de Saskia Sassen elle-même, « Londres fonctionne presque en apesanteur ». Cela pose naturellement le problème épique de l'équilibrage du territoire et des inégalités de développement à l'intérieur même des pays, industrialisés. Tous ces éléments d'observation ont été repris par la suite dans diverses études (...).

## Une mesure des villes globales

Deux types de mesure ont été successivement privilégiés, chacun rendant compte d'une vision particulière du monde en adéquation avec la tendance à une mondialisation accrue.

### 1. Une mesure des attributs individuels des villes mondiales dans la perspective d'un international inter-étatique.

La ville globale peut être considérée comme un centre de commandement de l'économie mondiale, lieu de production et de circulation de l'information financière, médiatique, technologique et scientifique, et marché pour les biens et innovations produits. Dans cette perspective, la traditionnelle analyse en termes démographiques cède la place à une analyse fonctionnelle des cités. Ainsi si les villes du Tiers-Monde regroupent la plus forte présence de grandes concentrations urbaines, les villes globales sont pour la plupart situées dans les pays développés.

Interviennent alors des outils d'analyse économique. En privilégiant une approche économique, on considère que les mutations du monde s'expliquant par les transformations structurelles de l'économie et par la formation d'un marché mondial, finalité de l'économie globale. Ordinairement, en considérant qu'une ville est d'abord un lieu de production, on la caractérise par sa production, c'est à dire par son PUB. Cependant, mesurer les villes globales par leur richesse, c'est faire l'impasse sur l'idée de Saksia Sassen d'un « processus qui relie les services avancés, les centres de production et les marchés au sein d'un réseau global ». En effet, la ville globale n'existe que sa participation à l'économie globale et non par elle-même. Une ville autarcique, même très riche, ne correspond pas aux critères de la ville globale. Ainsi, la géographie des villes mondiales révèle que leur poids dans le réseau global est loin d'être une fonction directe de la richesse globale.

Ce phénomène nouveau requiert donc de nouvelles méthodes de mesure. Un organisme de recherche, le GaWC<sup>1</sup> s'attache à l'étude des villes globales et de la mondialisation et propose, afin de fixer une image périodiquement mesurable des villes globales, de retenir un certain nombre de critères .

#### Qu'est-ce que le GaWC ?

Le GaWC - Globalization and World Cities - est un réseau de recherche britannique situé au Département de Géographie de l'Université de Loughborough (Grande Bretagne). Il anime un réseau qui travaille sur les villes de dimension mondiale. Le GaWC a retenu et étudié les caractéristiques d'un grand nombre de villes.

Les services avancés qui soutiennent, facilitent et complètent le travail des multinationales sont pris comme repères. En effet, les multinationales sont les principaux acteurs de l'économie mondiale ; cependant la localisation de ces firmes obéit à des stratégies révélatrices, non de l'importance économique des sites choisis, mais des avantages fiscaux, salariaux et sécuritaires qu'elles offrent. Davantage que la présence des multinationales, celle des entreprises qui les alimentent en services avancés et composent leur entourage juridique, fiscal, commercial et financier sont représentatives de l'influence mondiale de ces villes. Quatre branches de services sont prises en compte par le GaWC : la comptabilité, la publicité, la finance et l'assurance. Selon cet organisme, une ville est mondiale si ces quatre branches de service sont représentées par des entreprises à vocation mondiale, choisies pour leur large diffusion. En 1977, 55 villes répondent à ces critères.

On observe que seul un Etat sur six possède une ville globale. Les mégapoles, sur la base de huit millions d'habitants, ne sont pas toutes des villes globales, en particulier dans le Tiers - Monde. On remarque par exemple l'absence de gigantesques agglomérations comme New Delhi ou Kinshasa. De même, quelques unes des villes les plus riches du monde comme Philadelphie, Nagoya ou Berlin ne sont pas des villes globales. (...)

## 2. Une mesure des villes mondiales en réseau dans un transnational irrigué de flux.

*Les analyses traditionnelles ont eu tendance à négliger la dimension relationnelle des villes globales pour ne s'intéresser qu'à leur fonction.*

Ainsi Friedmann envisage-telle les villes globales comme des « centres de contrôle pour l'accumulation du capital mondial ». Il se contente alors de mesurer les attributs des villes et de les ordonner dans des tableaux. De même, bien que S. Sassen aborde dans sa thèse les transactions entre les villes ; ses données ne sont que des attributs qui ne permettent pas de comprendre les relations entre les villes globales.

De ces analyses découlent des hiérarchies souvent simplificatrices qui ne tiennent pas compte des capacités de nombreuses villes à s'intégrer dans un espace de flux. Ainsi, de même que les villes globales peuvent être analysées en termes de production mondiale de services, on peut les analyser comme un processus par lequel les centres de production et de consommation des services avancés, ainsi que les sociétés locales qui en dépendent au sein d'un réseau mondial [Manuel Castells]. Le phénomène de la ville globale ne peut donc être réduit à quelques foyers au sommet de la hiérarchie.

Pour Marcel Castells (La société en réseau), les villes se définissent davantage par les flux qui les traversent que grâce au processus qui « connecte les services avancés, les centres producteurs et les marchés dans un réseau mondial ». Les villes globales sont donc les interfaces de « l'espace des flux » qui se substitue à « l'espace des lieux ». Ce dernier correspond à une organisation spatiale et urbaine traditionnelle fondée sur les relations entre ville et région et non entre villes de régions et de pays différents .

L'analyse des villes globales en terme de processus permet de comprendre les évolutions de l'actuel tissu urbain, et plus particulièrement l'émergence de nouvelles villes globales. En effet, en s'étendant et en intégrant de nouveaux marchés, la nouvelle économie globale organise la production des services avancés nécessaires pour gérer les nouvelles unités qui rejoignent le système, ainsi que leurs liaisons en perpétuel changement.

La réactivité et la flexibilité des villes globales aux flux est donc l'une des matrices essentielles de ces articulations dynamiques. Ainsi Madrid offre-t-elle une illustration éloquente de ce processus. A partir de 1968, date d'entrée de l'Espagne dans la CEE, Madrid reçoit énormément d'investissements étrangers, qu'ils soient financiers, immobiliers ou productifs. Ces investissements alimentent une rapide croissance économique dans la région et une forte expansion de l'emploi dans les services d'affaires. Madrid est donc au cœur d'une vague de flux auxquels elle sait s'adapter. Ainsi face à l'afflux d'investissements immobiliers on assiste à la

construction rapide de bureaux dans le centre de la capitale et d'appartements de hauts standing. Cette transformation urbaine n'est pas sans rappeler celle qu'ont connue New-York et Londres.

Cette analyse permet aussi de comprendre des évolutions en « sens inverse », c'est à dire le déclin relatif de certaines villes globales soumises à une certaine contraction des flux. Ainsi New-York, Paris et Londres ont-elles connu, dans les années '90, une dépression qui a précipité l'effondrement de l'immobilier. Ceci illustre la dépendance et la vulnérabilité des villes globales face aux flux globaux qui les mettent en compétition.

Dans cette nouvelle perspective, les villes globales sont désormais considérées comme des noeuds urbains au cœur de ces flux. Elles ne sont plus appréhendées comme de simples pôles qui concentrent certaines activités, mais comme un processus qui s'adapte sans cesse pour toujours relier les centres de production et de consommation des services avancés au réseau global. Les villes globales sont donc en quelque sorte des interfaces entre le local et le global.

Pour effectuer une mesure de ces flux, une typologie préalable (non exhaustive mais significative), est nécessaire. Trois types majeurs de flux sont mis en évidence. Les informations qui circulent dans les médias et dans les circuits postaux constituent des flux informationnels. Par exemple, l'analyse des acheminements réalisés en 1990 par la plus grande des entreprises de messageries américaines à l'usage des entreprises -la Federal Express- fournit une idée approximative de la manière dont évolue l'architecture des flux d'information dans l'économie globale. Les mouvements des lettres, paquets et caisses livrés dans la journée entre les grandes métropoles américaines ainsi qu'entre les principaux centres d'expédition américains et les destinations internationales, révèlent deux grandes tendances fondamentales :

- ✓ la domination croissante de certains noeuds comme New-York et Los Angeles,
- ✓ la prédominance de certains circuits nationaux et internationaux de connexion aux flux d'informations.

D'autres flux significatifs sont constitués par les flux humains, c'est à dire les migrations des élites dans le cadre de l'organisation spatiale induite par la nouvelle division internationale du travail. Enfin, les flux de services avancés regroupent la finance, l'assurance, l'immobilier, le conseil, l'assistance juridique, la publicité, l'immobilier, le marketing, les relations publiques, la recherche d'informations et la gestion des systèmes d'information, mais aussi la recherche, le développement et l'innovation scientifique. Ces trois types de flux ont été privilégiés par le GaWC afin de réaliser une synthèse des travaux de Friedmann, Sassen et Castells permettant une harmonisation des méthodes de mesure des relations entre les villes .

Source : **Global cities** - Conférence de René Dagon à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris par Internet

<sup>1</sup> voir page 53 l'encadré relatif au GaWC



## Deuxième partie :

# Quelques villes de l'Antiquité à nos jours

Le choix des villes, ou le cas échéant d'implantations urbaines présentées ci-après répond au souci de placer dans une perspective historique le thème « Quelle ville pour le XXI<sup>e</sup> siècle ». Ce choix couvre une très longue période, des Palais de Knossos à la ville du capitalisme à l'époque de la globalisation. Les villes que l'on trouvera ci-après n'ont pas été considérées à partir de considérations esthétiques ou urbanistiques, mais surtout en considérant les rapports sociaux.

### Villes dans les formations sociales antiques

1. [Le Palais de Minos. Crète : Civilisation minoenne 2000/1600 avant JC](#)
2. [La polis d'Athènes au V<sup>e</sup> siècle avant JC](#)
3. [Alexandrie au I<sup>e</sup> siècle de notre ère](#)
4. [Lugdunum, capitale des Gaules](#)

### Villes à l'époque du capitalisme marchand

5. [La thalassocratie en Italie au Moyen Age : Gènes](#)

### Villes à l'époque du capitalisme industriel

6. [Le logement des classes populaires à Londres au XIX<sup>e</sup> siècle](#)

### Villes de l'utopie et de la science-fiction

7. [L'utopie réalisée ? Le familistère de Godin](#)
8. [La ville dans l'extrême mutation technocratique \(Science-fiction\)](#)

### Villes de l'exclusion

9. [Bidonvilles en France hier et aujourd'hui](#)

### Villes en lutte

10. [Soweto : juin 1976](#)
11. [Paris : 1968](#)

### Vers des villes entreprises ?

12. [Les "Gated community". Traduction approximative : communautés fermées](#)



## 1 - Le Palais et la ville de Knossos\* Crète : Civilisation minoenne - 2000 /-1600 avant J.C.

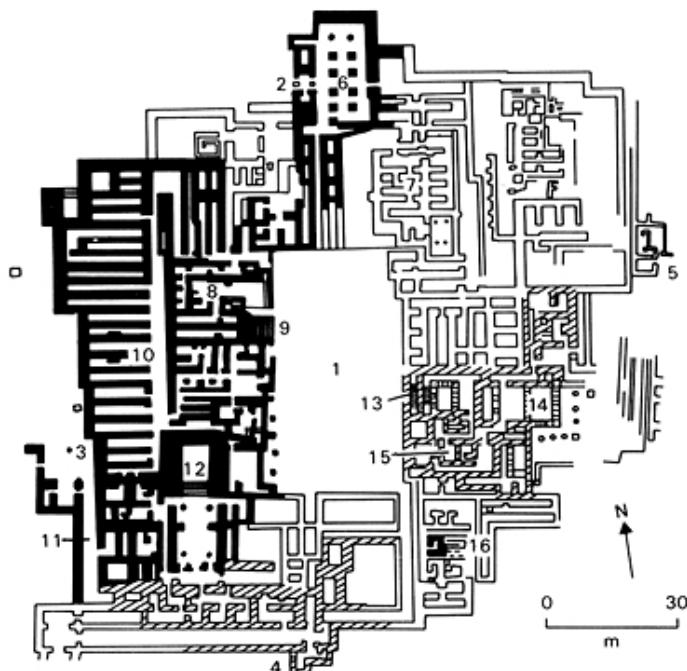
\*près la ville actuelle d'Herakleion

*Au milieu de la mer couleur de vin s'élève l'île belle et fertile de Crète, qui possède un peuple innombrable, et que quatre-vingt-dix villes décorent, bâties par diverses nations, les Achéens, les Eto-Crétois, hommes fiers, trois tribus doriednes, les Cydoniens et les nobles Pélasges. Là est la ville immense de Knossos, où régna Minos, qui de neuf ans en neuf ans fut admis à l'entretien de Zeus (...) C'est ainsi qu'Ulysse donnait à des fables les couleurs de la vérité.*

*Odyssée Chant 19 (VIII siècle avant JC)*



### Plan du palais de Knossos - British muséum - Londres



Le Palais de Knossos (à 5 km d'Héraclion), avec 13 000 m<sup>2</sup> est beaucoup plus grand que ceux de Phaistos ou de Malia. Tous sont organisés de la même façon : cour centrale orientée N/S, pièces de réception et d'habitation, salles de culte, ateliers et magasins. A Knossos et à Phaistos, un petit théâtre complète le dispositif. Les différents quartiers sont très proches de la ville elle-même. L'encadré fait référence à "l'appartement du roi" et à "l'appartement de la reine". En fait le terme "Basileus" qui apparaît dans les tablettes que l'on a pu déchiffrer ne désigne pas un "roi" comme il le fera beaucoup plus tard. Dans une période dite "paléopalatiale", 2100-1700 l'organisation politique était autonome voire indépendante autour de ces palais. Plus tard, à l'époque dite "néo-palatiale", une hiérarchisation croissante se développe, avec peut-être un seul royaume au niveau de Knossos.

La civilisation crétoise disparaît après une catastrophe vers 1450 : sans doute une explosion extrêmement violente du volcan le Théra, aujourd'hui Santorin.

*Bien avant la naissance des dieux, il y eut en Crète, dit-on, de nombreux héros, dont les plus illustres étaient Minos, Rhadamante et Sarpédon. La légende raconte qu'ils étaient nés de Zeus et d'Europe, fille d'Agénor, dont on dit que, par un dessein des dieux, elle fut transportée en Crète sur le dos d'un taureau. Donc, Minos, qui était l'aîné, devint le souverain de l'île et il y fonda de nombreuses cités, dont trois furent particulièrement fameuses : Knossos, dans la partie de l'île qui regarde vers l'Asie, Phaistos sur la côte et tournée vers le Sud, Kydonia, du côté du couchant, en face du Péloponnèse. Minos institua pour les Crétois de nombreuses lois, qu'il prétendait recevoir de Zeus, son père, lorsqu'il allait s'entretenir avec lui dans une grotte. Il en vint à posséder une puissante flotte navale ; il soumit la plupart des îles, et le premier des Grecs, il eut un empire maritime.*

*Diodore de Sicile (1<sup>er</sup> siècle après J.C.)*

1. Cour centrale
2. Entrée Nord
3. Entrée Ouest
4. Entrée Sud
5. Entrée Est
6. Salle hypostyle Nord
7. Magasins Nord-Est
8. Salle du trône
9. Escalier monumental vers le 1er étage
10. Magasins Ouest
11. Corridor de la procession
12. Escalier monumental vers le 1er étage
13. Grand escalier conduisant aux appartements royaux
14. Appartement du roi (hall des doubles haches)
15. Appartement de la reine
16. Sanctuaire des doubles haches

**Quelle ville pour le XXI<sup>e</sup> siècle ?**

## 2 - La *polis* des Athéniens (au V<sup>e</sup> siècle avant JC)



Nous sommes en 422 avant JC à Athènes au théâtre. Un ambassadeur de Thèbes arrive. Euripide lui répond par la voix du héros mythologique Thèsée :

*“Quel maître en ce pays commande ?*

*Dès le premier mot, tu es dans l'erreur, étranger en cherchant ici un tyran. Notre ville n'est pas au pouvoir d'un seul homme. Elle est libre, son peuple la gouverne. Ses chefs sont élus pour un an. L'argent n'y a nul privilège (...).*

*Rien pour l'Etat n'est plus dangereux qu'un tyran. D'abord, avec lui, les lois ne sont pas les mêmes pour tous. Un seul homme gouverne, qui s'empare du droit comme d'un instrument et c'en est fini de l'égalité. Quand, au contraire, les lois sont publiées, le pauvre devant la justice vaut autant que le riche. Le faible peut répondre au puissant qui l'attaque, et, s'il a raison, l'emporter sur lui (...).*

*Qui désire parler à l'Assemblée (se) met en évidence. Qui n'a rien à dire se tait. Une cité peut-elle être servie plus équitablement ?”*

Extraits de la tragédie *Les Supplantes* d'Euripide (480-406 avant JC)

La *polis* d'Athènes est un petit territoire de 2 650 km<sup>2</sup>, soit la taille du comté de Derby en Angleterre, du Rhode Island aux Etats-Unis ou du Grand duché du Luxembourg. Au V<sup>e</sup> siècle, à peine la moitié de la population vit dans les deux centres urbains : la cité d'Athènes - *astu* - et son port, le Pirée. Les autres habitants vivaient dans des villages, Marathon, Acharnes, Eleusis, et non dans des fermes isolées qui, à cette époque étaient rares dans les pays méditerranéens. La *polis* regroupe dans un sentiment d'appartenance à une même communauté, les habitants petits îlots d'habitation de l'intérieur, de la ville d'Athènes et du Pirée. Au V<sup>e</sup> siècle, l'ensemble de la *polis* a été évalué à 300 000 ou 400 000 habitants.

Parmi eux environ 40 000 citoyens formaient le corps civique, - 130 000 habitants avec leurs familles - ; il y avait environ 110 000 esclaves, 40 000 métèques étrangers - y compris leur famille -, hommes libres qui n'avaient pas de droits civiques. On pratique la démocratie directe. Les femmes libres n'ont pas de droits politiques. Toutefois, elles s'intégraient à la vie politique par les pratiques des cultes religieux, en particulier les prêtresses. On peut donc considérer que ce régime est en fait une oligarchie. La période démocratique athénienne est brève : instaurée en 506 avant JC, elle se termine en 338 avant JC, avec l'annexion par Philippe, Roi de Macédoine. Mais elle conservera longtemps - jusqu'à l'hégémonie d'Alexandrie - un rôle culturel essentiel dans le bassin méditerranéen. Au V<sup>e</sup> siècle, Athènes envoie des populations (appelées ci-après clérouques) pour fonder de nouveaux établissements.\*

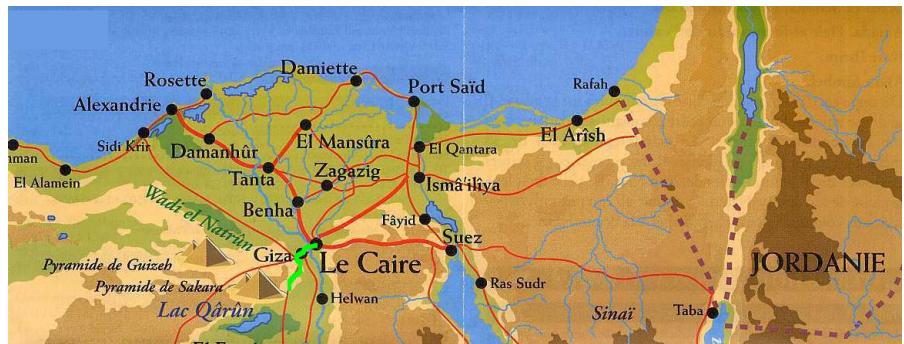
« (Périmèles) envoya également 1000 clérouques en Chéronèse, 500 à Naxos ; la moitié de ce nombre à Andros, 1000 en Thrace, d'autres en Italie. De cette façon, il allégea la cité de sa foule oisive (...) et il soulagea la pauvreté du peuple.» **Plutarque (Périmèles, 11, 5-6)**

\* Aujourd'hui Athènes compte plus de 3,5 millions d'habitants.

### 3 - Alexandrie au I<sup>er</sup> siècle de notre ère

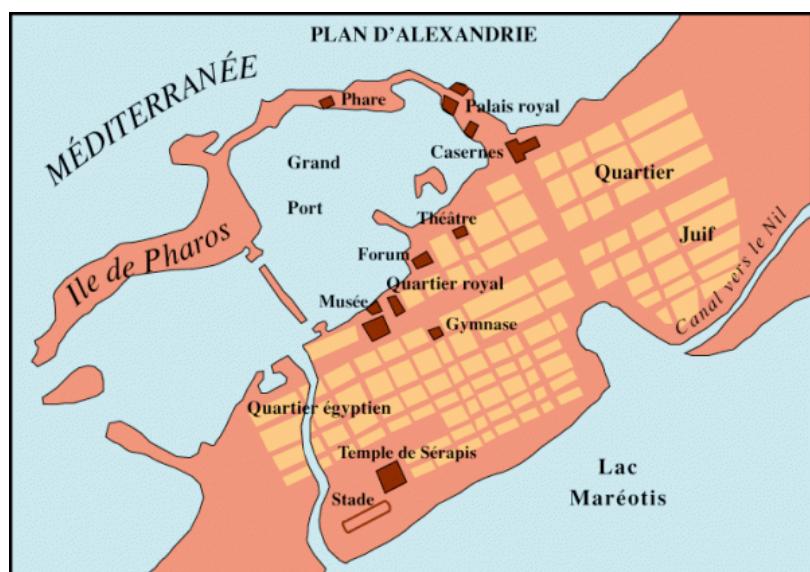
#### Situation d'Alexandrie au XXI<sup>e</sup> siècle

Alexandrie a été fondée en - 322 de notre ère par Alexandre le Grand. Ville du nord de l'Egypte, peuplée d'environ un million d'habitants, elle était un très important comptoir commercial du monde antique. Elle supplanta Athènes et devint pendant des siècles le plus grand centre intellectuel du monde méditerranéen, célèbre par sa bibliothèque qui comptait à l'époque de Strabon - cf ci-après - plus de 700 000 ouvrages. Alexandrie est aujourd'hui la seconde ville d'Egypte après le Caire. Selon une estimation de 2008, elle compte environ 4,5 millions d'habitants.



Source : internet

#### Alexandrie décrite par Strabon \* (Livre XVII de sa Géographie)



Nicopolis, nouveau centre de population (...) qui est devenu presque aussi important qu'une ville. La distance d'Alexandrie à Nicopolis est de 30 stades (...). Ce qui aujourd'hui encore contribue le plus à la prospérité d'Alexandrie, c'est qu'elle est le seul lieu de l'Egypte qui se trouve bien placé, et pour le commerce maritime par l'excellente disposition de son port et pour le commerce intérieur par la facilité avec laquelle lui arrivent toutes les marchandises qui descendent du Nil, ce qui fait d'elle le plus grand entrepôt de toute la terre (...). Alexandrie est pour ainsi dire l'unique entrepôt de ces marchandises et elle seule peut en approvisionner d'autres pays.

(Traduction de Amédée Tardieu - 1 880 Source dépôt légal BNF)

Dans ce monument à éléver à la gloire de l'Egypte, (...) c'est par Alexandrie qu'il nous faut commencer.

Le terrain sur lequel a été bâtie la ville d'Alexandrie affecte la forme d'une chlamyde, (...) son plus grand diamètre pouvant bien mesurer 30 stades, tandis que les deux autres côtés sont de 7 à 8 stades. La ville est partout sillonnée de rues où chars et chevaux peuvent passer à l'aise, deux de ces rues plus larges que les autres s'entrecroisent perpendiculairement. A leur tour les magnifiques jardins publics et les palais des rois couvrent le quart, si ce n'est le tiers de la superficie totale (...).

La ville d'Alexandrie peut être dépeinte d'un mot : une agglomération de monuments et de temples (...).

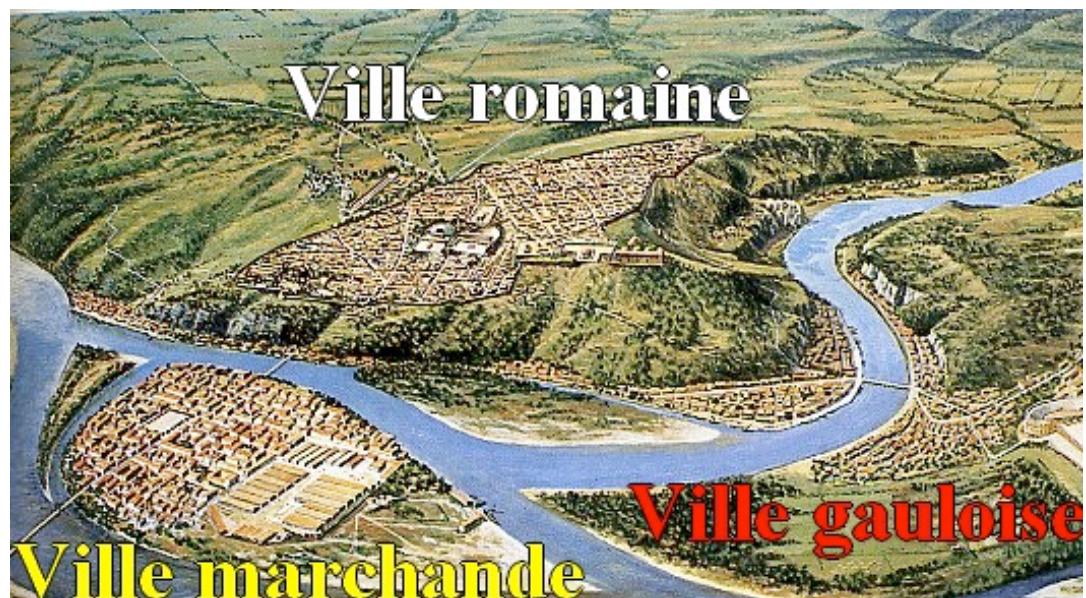
On traverse l'hippodrome et l'on arrive à

\*Strabon (né en - 57 de notre ère et mort entre + 21 et + 25 a écrit un important ouvrage en XVII livres intitulé *La Géographie*).

## 4 - Lugdunum, capitale des Gaules

*“La ville même de Lugdunum, qui s'élève adossée à une colline, au confluent de l'Arar (\*) et du Rhône est un établissement romain. Il n'y a pas dans toute la Gaule, à l'exception cependant de Narbonne, de ville plus peuplée, car les Romains en ont fait le centre de leur commerce, et c'est là que les préfets font frapper toute la monnaie d'or et d'argent.*

*C'est là aussi qu'on voit ce temple ou édifice sacré, hommage collectif de tous les peuples de la Gaule, érigé en l'honneur de César Auguste : il est placé en avant de la ville, au confluent même des deux fleuves, et se compose d'un autel considérable, où sont inscrits les noms de soixante peuples, d'un grand nombre de statues, dont chacune représente un de ces peuples, enfin d'un grand naos ou sanctuaire.*



Strabon (cf la note page précédente). Il a décrit Lugdunum à la fin du règne d'Auguste - vers 14 après J.C

(\*) Nom de la Saône dans l'Antiquité

L'histoire de Lugdunum - Lyon au Moyen Age - est celle de nombreuses villes en France, et en Europe. Deux mille ans ont laissé leurs empreintes successives. Elle est fondée en 43 avant J.C. par les Romains et dotée d'une importante garnison ; quatre grandes routes complétées par un réseau de voies secondaires permettent à l'armée romaine d'intervenir rapidement dans les territoires gaulois. Les infrastructures routières et fluviales vont faire de la ville un grand centre commercial entre "les gaules" et le bassin méditerranéen. Capitale politique, économique, militaire et religieuse de la Gaule, elle est vers 180 après JC après Rome, la seconde ville de l'empire romain : plus de 100 000 habitants.

La prospérité de Lyon dura trois siècles, jusqu'à l'effondrement de l'empire romain. Une période de renouveau se dessine à partir du XI<sup>e</sup> siècle. A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, l'institution de grandes foires et le développement de la banque - à l'origine italienne - se traduit par la constitution de la bourgeoisie. A partir du XVII<sup>e</sup> siècle une bourgeoisie engagée dans l'industrie de la soie, de la métallurgie se développe.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les conditions de travail des ouvriers de la soie vont devenir intolérables. Une insurrection se développe du 21 au 24 novembre 1831, avec le slogan "vivre en travaillant ou mourir en combattant". 20 000 hommes reprennent la ville le 3 décembre. Une seconde insurrection extrêmement violente, la semaine sanglante, se développe en avril 1834. Elle est écrasée : 600 morts. 10 000 ouvriers jugés à Paris seront condamnés à la déportation ou à de lourdes peines de prison. Le Ministre de l'Intérieur applique la méthode qu'il mettra en oeuvre en 1871 pour écraser la Commune de Paris.

Après une période de somnolence lors de l'exercice du pouvoir municipal par Edouard Herriot, Lyon est devenue la seconde agglomération de France après Paris et se définit comme métropole européenne. Comme d'autres villes de France, la politique d'organisation de l'espace s'est traduite par des processus de ségrégation et d'exclusion dans une ceinture de cités où se produisent de temps à autres de violentes explosions sociales.

## 5 - Une ville à l'époque du capitalisme marchand

Vers le XIII<sup>e</sup> siècle, l'Europe est partagée entre deux principales zones d'activité : les villes de l'Italie et d'autre part, les Pays Bas. En Italie, Milan, Florence, Amalfi, Venise, Pise, Gênes, en luttes incessantes exercent tour à tour leur hégémonie. Dans ces villes, des gouvernements autonomes se constituèrent, procédant des corporations marchandes. Leur développement coïncide avec le contrôle des routes méditerranéennes en substituant leur supériorité maritime à celle des musulmans. C'est dans ce contexte qu'apparaissent dans les formations sociales l'émergence d'éléments commerciaux et financiers caractéristiques du capitalisme. A partir du XI<sup>e</sup> siècle, les Génois passèrent maîtres et précurseurs de la construction navale, de la navigation, et de la cartographie, des techniques industrielles et bancaires et de la rédaction de contrats qui permettaient des partenariats et des investissements dans les affaires commerciales lucratives.



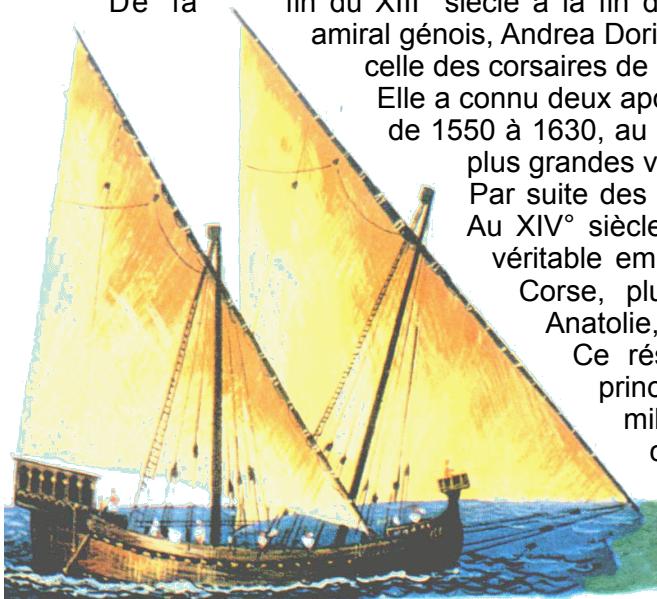
De la

fin du XIII<sup>e</sup> siècle à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, la flotte génoise, constituée à l'initiative d'un amiral génois, Andrea Doria, comptait près de 40 000 hommes. Sa puissance surpassa celle des corsaires de la Méditerranée et fut équivalente à celle de Venise.

Elle a connu deux apogées : de 1284 à 1381, au plan militaire et politique, puis de 1550 à 1630, au plan financier. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, Gênes était une des plus grandes villes d'Europe avec 100 000 habitants.

Par suite des guerres, notamment avec Venise, elle entre en décadence. Au XIV<sup>e</sup> siècle, elle est à l'apogée de sa puissance. Elle a constitué un véritable empire maritime en Méditerranée et en mer Noire, incluant la Corse, plusieurs îles grecques ; elle possède des comptoirs en Anatolie, en Syrie, aux bouches du Danube, en mer Noire.

Ce réseau de comptoirs et de colonies avait pour concurrent principal Venise. D'où provenait cette puissance économique et militaire ? Aux XII et XIII<sup>e</sup> siècles, elle développe le grand commerce de produits de luxe : soie, épices, pierres précieuses, alun indispensable pour l'industrie textile. A cela se sont ajoutés les bénéfices considérables qu'elle a accumulé, à l'époque des croisades, en assurant le transport des troupes chrétiennes .



**Nef marchande génoise du XIII<sup>e</sup> siècle.**

source : internet

**Quelle ville pour le XXI<sup>e</sup> siècle ?**

## 6 - Londres au XIX<sup>e</sup> siècle

### Le logement des classes populaires

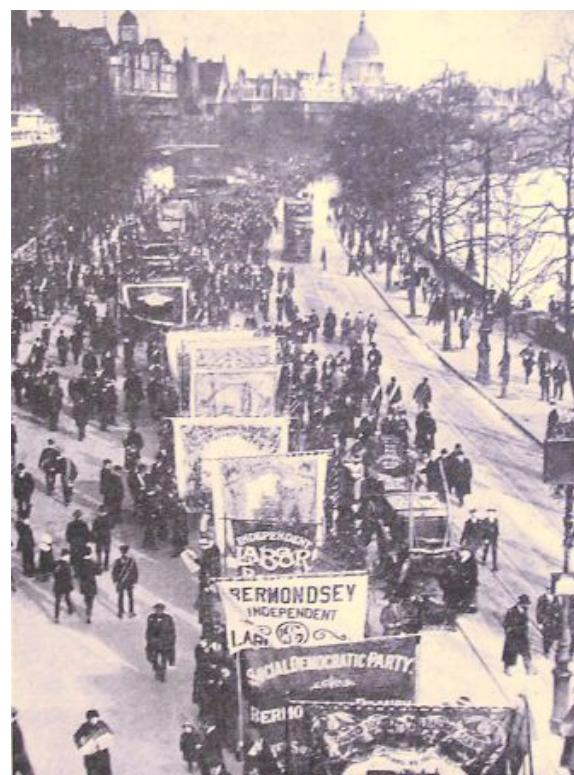


Taudis de Nottingham (détruits vers 1913)

C'est Londres qui occupe le premier rang sous le rapport des logements encombrés, ou absolument impropre à servir d'habitation humaine. Il y a deux faits certains, dit le docteur Hunter : [ Le premier, c'est que Londres renferme vingt grandes colonies fortes d'environ dix mille personnes chacune, dont l'état de misère dépasse tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour en Angleterre, et cet état résulte presque entièrement de l'accommodation pitoyable de leurs demeures. Le second, c'est que le degré d'encombrement et de ruines de ces demeures, est bien pire qu'il y a vingt ans. Ce n'est pas trop dire que d'affirmer que, dans nombre de ces quartiers de Londres ou de Newcastle, la vie est réellement infernale]\*. "A Londres, la partie même la mieux située de la classe ouvrière, en y joignant les petits détaillants et d'autres éléments de la petite classe moyenne, subit chaque jour davantage l'influence fatale de ces abjectes conditions de logement, à mesure que marchent les améliorations, et aussi la démolition des anciens quartiers, à mesure que les fabriques toujours plus nombreuses font affluer des masses d'habitants dans la métropole, et enfin que les loyers des maisons s'élèvent avec la rente foncière dans les villes".

(\*) Citation de *Public Health - Eight Report - 1866*  
Source K.Marx Le Capital Livre I-1867

En 1851 Londres est la plus grande ville du monde, avec 2 362 000 habitants : deux fois Paris, trois fois Vienne, Bombay ou New York. C'est cinq fois Birmingham, six fois Liverpool, sept fois Manchester ou Glasgow. Londres capitale de l'Empire britannique est le centre mondial du commerce et des investissements. L'activité portuaire est intense : en 1880, près de 100 000 dockers travaillent aux Docks. On compte 1 200 000 actifs à Londres, dont 36% de femmes. La grande industrie tient une place modeste à Londres au profit de l'industrie traditionnelle ; 44% des actifs sont des artisans et des petits commerçants. La City, quartier des affaires compte 100 000 habitants en 1986. L'exposition universelle de 1851 était la vitrine de la révolution industrielle en Grande-Bretagne : 14 000 exposants, six millions de visiteurs.



Manifestation travailliste à Londres  
 à l'époque du ministère Salisbury

## 7 - L'utopie réalisée ? Le Familistère de Guise

Jean-Baptiste Godin (1817-1888) fonde en 1846 une usine qui fabrique des appareils de chauffage et de cuisine, notamment les poêles Godin. Disciple de Fourier - cf ci-dessous - il investit en 1854 le quart de sa fortune pour créer avec Victor Considérant - également un "socialiste utopiste" - une colonie phalanstérienne au Texas. Cette expérience échoue. Il décide de mettre en pratique ses principes en France, à Guise (Oise), près de son usine. Le Familistère comprend deux éléments, la manufacture et le logement, indissociables dans la problématique de Godin.

**La manufacture**, c'est l'usine qui a été créée en 1846. En 1887, 1526 salariés travaillent dans les usines de Guise ; une filiale existe à Bruxelles : en 1930, 2500 salariés au total travaillent à Guise et à Bruxelles. A la mort de Godin, en 1888, elle devient propriété des salariés.

**Le Palais social**, a été construit de 1859 à 1880 pour loger les ouvriers de l'usine et leurs familles. Aux logements s'ajoutent, un théâtre à l'italienne, une bibliothèque, une piscine, des économats (boulangerie, boucherie, épicerie), des écoles. L'école était mixte et obligatoire jusqu'à 14 ans ; l'école comporte sept niveaux depuis la "nourricerie" jusqu'à l'apprentissage - gratuit - pour les diverses professions de l'usine.

*"Au Familistère, 1500 personnes peuvent se voir, se visiter, vaquer à leurs occupations domestiques, se réunir dans les lieux publics, et faire leurs approvisionnements, sous galeries couvertes, sans s'occuper du temps qu'il fait, et sans avoir jamais plus de 600 mètres à parcourir (...). Le Palais social est l'habitation la plus propre à élever le niveau moral et intellectuel des populations (...)"*

*"Le front du Palais fait face à la ville sur une étendue de 180 mètres. L'aile gauche a vue sur les jardins et sur les bâtiments de la manufacture, l'aile droite sur les jardins et les coteaux boisés qui barrent la vallée. La vue, derrière le Palais, s'étend sur les prairies de la vallée de l'Oise... Le Familistère, ses dépendances et sa manufacture sont bâtis sur une propriété d'environ 18 hectares ; une partie de cette propriété est convertie en promenade, squares et jardins d'agrément ; une autre partie est consacrée à la culture des jardins et des vergers".*

Source : J.B Godin : La richesse au service du peuple : le Familistère de Guise

### Les équivalents de la richesse

Godin considère qu'il faut offrir aux salariés les "équivalents de la richesse" qui sont alors l'apanage de la bourgeoisie : luminosité des appartements, construits autour d'une cour intérieure ; circulation de l'air, accès à l'eau potable à chaque étage. 495 logements sont aménagés dans le Palais social ; en 1889, 1748 personnes y habitent. Godin avait mis en place un système de protection sociale en créant des caisses de secours contre la maladie, les accidents du travail assurant une retraite aux salariés âgés de plus de 60 ans .

### Une vision autogestionnaire de l'entreprise ?

En 1880, il crée l'Association Capital et travail : les salariés deviennent propriétaires de l'usine. Il écrit en 1871 : *Il est temps de se demander si ceux qui créent la richesse n'ont aucun droit aux bienfaits et splendeurs qu'elle procure ?* Godin s'inspire directement de Charles Fourier qui avait théorisé une répartition des richesses, permettant de récompenser à leur juste valeur le Capital, le Travail et le Talent. La hiérarchie, au sein de l'entreprise est fondée sur l'ancienneté. Les bénéfices de l'entreprise sont utilisés pour financer les œuvres sociales - écoles, caisses de secours - le reliquat est distribué aux salariés pour partie sous forme d'actions de l'entreprise et pour partie sous forme d'un surplus de salaire.

L'entreprise a connu dans les années 60 de graves difficultés financières ; elle a été intégrée à une autre entreprise, les ouvriers ont quitté le Familistère, les logements ont été vendus. Classés monuments historiques, les bâtiments ont été restaurés



## 8 - La ville dans l'extrême mutation technocratique (Science – fiction)

### La ville dans l'extrême mutation technicienne

*“A ma connaissance, l'exemple le plus magistral, le plus accompli de la ville technocosmique se rencontre dans un des chefs-d'oeuvre d'Arthur C.Clarke. Diaspar est le nom d'une ville entièrement close et autarcique à un tel point que le monde extérieur est devenu une sorte de légende. Un cerveau électronique commande toute la ville qui ne peut se modifier qu'en fonction des programmes et des données des grandes mémoires centrales. Celles-ci assurent la pérennité de Diaspar par une sorte de création continue. Les habitants de Diaspar sont entièrement technogénétiques, c'est à dire créés à partir de l'information biologique contenue dans les mémoires (...).*

*Diaspar pousse ainsi jusqu'à l'extrême limite le mythe informatique selon lequel tout ce qui existe est réductible à de l'information organisant une matière et une énergie en elle-même amorphes (...).*

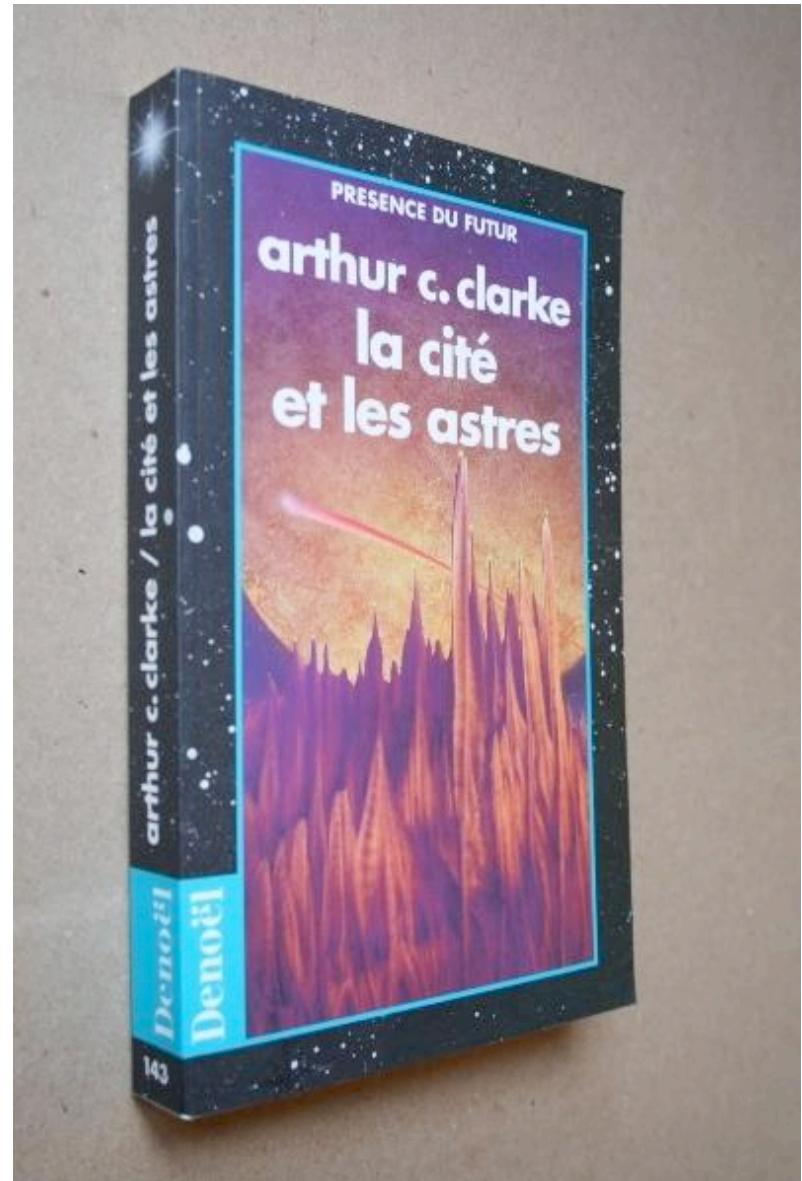
*Le roman de Clarke est une cristallisation extraordinaire des mythes latents de l'Occident contemporain (...).*

*Diaspar est l'image même du technocosme accompli, parfait : la Ville – Machine – Univers - Dieu .*

Source : Gilbert Hottois – Article de l'ouvrage “Penser la ville”. Editions d'Architecture moderne – Bruxelles – 1989-

Référence : Arthur C. Clarke – *La Cité et les astres*.

Arthur C. Clarke (1917-2008) a écrit de nombreux ouvrages de science-fiction et il devint célèbre avec son livre 2001, *l'Odyssée de l'espace* dont Stanley Kubrick a tiré un film. C'était aussi un scientifique qui a élaboré le radar et aussi le principe des satellites géostationnaires.



Américains ont imaginé l'évolution de la ville, ainsi Isaac Asimov, avec Trantor a décrit la ville-plabète, Trantor. Trantor est l'extrapolation de la mégapole New York, devenue capitale de l'empire galactique. Comme l'empire romain, cet empire va s'effondrer ; à la capitale universelle vont succéder des domaines agricoles, à l'exception de la bibliothèque, où le savoir est donc préservé.

J'ai choisi la Cité et les astres, qui représente une autre utopie. Dans le roman de Clarke, les hommes auraient jadis conquis les étoiles. Jadis d'immenses villes auraient fleuri à la surface de la Terre, puis les Envahisseurs sont venus, laissant l'humanité exsangue, confinée sur sa planète natale. Pendant des millénaires, la cité de Diaspar a servi de refuge aux rares rescapés. Une prison dorée, close sur elle-même, sagement gérée par un ordinateur omnipotent. Dix millions d'habitants y naissent et renaissent artificiellement, sans jamais vraiment mourir... Jusqu'à l'apparition d'un être unique, Alvin, qui refuse cette existence pétrifiée et sans but. Bravant les lois de Diaspar, il va entamer un fantastique voyage parmi les mondes morts, qui le mènera aux confins de la galaxie.

## 9 - La ville de l'exclusion : bidonvilles en France hier et aujourd'hui

*La France des Trente Glorieuses n'est pas la situation idyllique souvent décrite. Les salariés mènent, souvent avec succès, des luttes très dures pour leurs droits. Un appel de main d'œuvre indispensable au développement s'opère. Une immigration de multiples nationalités, avec une forte proportion d'Algériens se développe. Des bidonvilles se construisent, celui de Nanterre étant le plus connu.*

*“Des milliers de tôles enchevêtrées se mêlent à des briques cassées : La Folie. Des moutons broutent l'herbe alentour. Gravats et vieilles ferrailles traînent aux abords de cette étrange cité, reliquats de déchets déversés ici par des entreprises : une décharge publique ! Je contourne le bidonville. Je n'ose y pénétrer ? Je suis une intruse. Par une sorte de boyau, je me faufile à l'intérieur de cette agglomération en papier goudronné et cartons aplatis, bouts de bois vermoulus et tôles rouillées. Situées derrière le palais de la Défense en construction luisant de blancheur, les baraques s'agrippent les unes aux autres dans un décor de matériaux usés.”*



Source Monique Hervo-La Folie – 1959 Par Internet

### Des bidonvilles le long des voies de communication ou dans des friches industrielles

Depuis des dizaines d'années des ouvriers saisonniers agricoles vivent dans un bidonville à Berre-l'Etang (Bouches du Rhône) sans électricité ni eau courante, avec des sanitaires installés par la Fondation abbé Pierre ; un bidonville de Cassis a été démolî en 2005. Dans le Bois de Vincennes à Paris on dénombre environ 200 personnes ; fin 2006, un bidonville habité par des immigrants venus de Bulgarie réunissait plusieurs centaines de personnes à Pantin, près du canal de l'Ourcq ; à Marseille, un bidonville au lieu dit du Ruisseau Mirabeau, était habité par des familles manouches.

Source : Internet



[www.associationsalam.org](http://www.associationsalam.org)

La « jungle » de Calais

Les habitants de Calais l'appelaient la “jungle”. Ce bidonville se situait parmi les dunes de sable et les ronces aux alentours de la ville de Calais. Les abris de fortune constitués de morceaux de carton, de contreplaqué et de lambeaux de plastique y avaient poussé comme des champignons. Des centaines de migrants et de demandeurs d'asile, y compris des enfants, vivaient ici ou dans des bâtiments abandonnés situés plus près du centre-ville. Ils venaient de pays lointains, l'Afghanistan, l'Erythrée, l'Iran, l'Iraq, le Soudan, la Somalie et même le Vietnam. Certains ont des proches au Royaume-Uni. D'autres avaient entendu dire qu'il est facile d'y trouver un emploi, ou ils veulent y étudier. D'autres encore ont été forcés de fuir leurs pays du fait de persécutions politiques, religieuses ou ethniques et ils pourraient être reconnus en tant que réfugiés s'ils avaient la possibilité de demander l'asile. La jungle a été démantelée le 23/09/2009 par la police.

Source : Centre d'actualités de l'ONU – Par internet

**Quelle ville pour le XXI<sup>e</sup> siècle ?**

## 10 - Villes en lutte : Soweto 15 juin 1976



*“En 1976, nous avons commencé à entendre parler d'un grand soulèvement dans le pays... Le 16 juin 1976, quinze mille écoliers se réunirent à Soweto pour protester contre la décision du gouvernement selon laquelle la moitié de l'enseignement secondaire devrait désormais avoir lieu en Afrikaans. Les élèves ne voulaient pas étudier et les professeurs ne voulaient pas enseigner dans cette langue qui était celle de l'opresseur. Les demandes et les pétitions des parents n'avaient pas été entendues. Un détachement de police affronta cette armée d'écoliers et ouvrit le feu sans sommation en tuant un enfant de 13 ans, Hector Paterson, et beaucoup d'autres (570 ndlr). Les enfants se battirent avec des bâtons et des pierres et cela déclencha un immense chaos avec des centaines de blessés et deux blancs lapidés.*

*Ces événements se répercutèrent dans chaque ville et chaque township d'Afrique du Sud. Le soulèvement déclencha des émeutes dans tout le pays et les enterrements des victimes devinrent des lieux de rassemblement. Brusquement la jeunesse d'Afrique du Sud s'enflamma avec un esprit de protestation et de révolte. Les élèves boycottèrent les écoles. Les responsables de l'ANC se joignirent aux enfants pour les soutenir activement ».*

Source : Nelson Mandela : Un long chemin vers la liberté

N.B. En 1976, outre Nelson Mandela, des militants de l'ANC (African National Congress), du SACP (South African Communist Party), et de Umkhonto We Sizwe (Le fer de lance de la Nation - Organisation clandestine armée), étaient emprisonnés à Robben Island. L'impact du soulèvement obligea l'ONU à décréter un embargo sur les ventes d'armes à destination de l'Afrique du Sud.

Soweto : 16 juin 1976 Mbuysia porte le corps d'Hector Paterson - 12 ans -, un des premiers manifestants abattu par la police lors de la manifestation. La photo fit le tour de monde et eut un impact certain sur l'opinion.

Source : Internet



## 11 - Villes en lutte : Paris 1968



©Jean-Claude Seine

### Manifestation du 29 mai 1968 à l'appel de la Cgt

La manifestation parisienne du 29 mai s'est tenue à l'appel de la seule Cgt pour ce qui concerne les syndicats et avec l'appui du Parti Communiste. Elle avait pour slogan principal : **Gouvernement populaire** comme l'indique la photo reproduite ci-dessus. La Cgt appelait à manifester "pour les revendications des travailleurs et pour contribuer à un changement démocratique dans le pays" La crise du système politique et institutionnel se situerait-elle à un tel niveau de contradictions sociales que le pouvoir serait vacant et qu'une prise de pouvoir par - disons pour faire bref - la gauche serait possible ? La manifestation du 29 mai, qui a duré cinq heures, avait rassemblé, selon le Préfet de police 100 000 manifestants, et selon Georges Séguy - dans son ouvrage *Le Mai de la Cgt* - de 700 000 à 800 000. La situation politique à gauche est confuse : François Mitterrand s'oppose à un gouvernement Mendès France, proposé par diverses forces politiques et syndicales - pour faire court - réformistes, même si l'Association de soutien à Pierre Mendès France se prononce pour la constitution d'un régime démocratique et socialiste Marc Heurgon, dirigeant de la gauche du PSU proche d'un des courants trotskistes dénonce pour sa part "les tenants de la démocratie parlementaire et bourgeoise Mendès ou Mitterrand qui ne visent que la gestion loyale de la bourgeoisie." Un constat peut être fait :

- ✓ le pouvoir gaulliste qui manoeuvre habilement avec "la disparition" très provisoire du Général de Gaulle et des rumeurs de recours à l'armée si besoin est,
- ✓ la gauche la plus radicale, qui a initié le mouvement, représente un ensemble disparate d'organisations qui n'ont pas les moyens de prendre le pouvoir,
- ✓ la SFIO est largement discréditée, par son attitude pendant la guerre d'Algérie et par son soutien au pouvoir gaulliste en 1958,
- ✓ les autres forces de gauche "à droite" du Parti communiste proposent une alternative, mais la plupart excluent le PCF de leurs projets,
- ✓ le PCF propose "un gouvernement populaire" mais, au plan stratégique, est très prudent : il n'a pas la capacité de rassembler un mouvement du type "Front populaire." La signature du Programme commun intervient seulement en 1972, après une mutation profonde de la SFIO devenue Parti Socialiste, ce qui n'était pas seulement un changement de sigle.



## Vers des villes – entreprises<sup>1</sup> ?

**Un article du Monde diplomatique**  
**Par Allan Popelard**



**Diagonal Mar (Barcelone) une « gated community »**  
**Source : Internet**

est un précieux complément. Il analyse une forme spécifique de l'urbanisation contemporaine : la gated community.

Loin de se réduire aux “ghettos du gotha”, ce modèle de ville privatisée, dont la Californie constitue le laboratoire, s'est largement diffusé auprès des classes moyennes “en quête d'un mode de vie associant résidence individuelle, loisirs et protection de l'investissement immobilier”. Forme urbaine de séparatisme social, ce phénomène témoigne des processus de ségrégations sociales, des logiques de privatisation et de sécession dans les villes contemporaines. Ainsi “l'espace défendable” théorisé en 1972 par l'architecte Oscar Newman est systématiquement pris en compte dans les opérations d'urbanisme aux Etats Unis comme en France. Ici, plus que la peur, c'est la défense de la propriété privée (protection du bien immobilier, prédateur des ressources publiques) qui permet d'expliquer l'émergence et la diffusion de ces **gated communities** à travers le monde. En somme, il s'agit de cette forme d'égoïsme territorial que les sociologues américains ont théorisé sous le vocable NIMBY (*Not in my backyard*) – pas dans mon jardin). Cela témoigne d'un nouveau régime politique, celui de la “gouvernance urbaine privée”, qui transpose au champ de la démocratie le fonctionnement de l'entreprise.

Le troisième et dernier livre analyse précisément le modèle d'une ville entreprise. Dans *Le Nouveau Bonheur français ou le Monde selon Disney*<sup>4</sup>, Hacène Belmessous enquête sur le quartier du Val d'Europe à Marne-la-Vallée. Sa construction est le fruit d'un partenariat public/privé signé en 1987 entre l'Etat et la multinationale Eurodisney “Ville + post providentialiste”, Val d'Europe est un quartier privatisé qui entend s'affranchir de la régulation publique et incarner une nouvelle civilisation urbaine. “Plus qu'un lieu de spéculation, il exprime (...) le triomphe de l'urbanisme libéral” Ville de l'Imagination, Val d'Europe est aussi un espace public façonné par une

L'espace n'est pas seulement le support du capital, il est aussi l'un des instruments de sa domination. La maison d'éditions *Les Prairies ordinaires* étudie ces liens. Après **Géographie de la domination**, de David Harvey, **Le Stade Dubaï du capitalisme**, de Mike Davis, **voici Paradis infernaux**<sup>2</sup>. S'il reprend le précédent essai de Davis, il est complété par une série d'études inédites qui analysent “les mondes de rêves de la consommation, de la propriété et du pouvoir”. Examinant les formes urbaines du retranchement (l'enclave résidentielle, le camp militaire, le réseau routier fortifié), ces études retracent le rôle de la peur dans la production de l'espace. Dirigé par Thierry Paquot, *Ghettos de Riches*<sup>3</sup> en

“idéologie du consentement.” Là, les crises sociales, les rapports de force, tout ce qui fait société est rabaisé à une question de conduite. Ville exclusive de la classe moyenne supérieure, elle représente un univers hautement différencié qui procède de cette peur de l’Autre qui pousse les hommes à faire alliance avec des horizons régressifs.

Le terme “**Gated community**” qu'on peut traduire approximativement par - **communautés fermées** - est un mot anglais qui désigne des quartiers dont l'accès est contrôlé et en général gardés 24 h/24. Le phénomène est déjà ancien : à Los Angeles ce type de quartiers se développe depuis les années 60. Il existe à Los Angeles 250 **gated communities**, ce qui indique l'ampleur du phénomène. Il ne s'agit plus seulement de ghettos pour la très haute bourgeoisie, mais de produits de consommation destinées aux classes moyennes et supérieures. Elles deviennent à Los Angeles une forme majeure de l'espace périurbain.

Ces quartiers résidentiels sont clos ; leur libre accès est interdit au public. Les gated communities reposent sur les principes suivants : fermer, enclore. L'enceinte construit une barrière entre ceux qui sont à l'intérieur et ceux qui sont à l'extérieur. Dans ces lotissements, le “développeur” s'est substitué à la puissance publique, la collectivité locale en l'occurrence pour construire sur des fonds privés les infrastructures de base : routes, lignes électriques, adduction d'eau. Dans leur gestion, ces gated communities - qui ont parfois 20 000 habitants - agissent comme des gouvernements locaux dont elles ont certaines prérogatives. En application de la législation en vigueur aux Etats Unis, une dizaine de **gated communities** ont développé un processus de municipalisation et ont créé leur propre municipalité. Certaines de ces municipalités imposent un âge minimum (55 ans par exemple).

Selon des organismes de recherche, on estime que 5,9 des foyers américains, soit plus de 7 millions de foyers affirmaient en 2001 habiter dans un ensemble résidentiel entouré de murs ou de clôture<sup>5</sup>.

Le phénomène des **gated communities** n'est pas propre aux Etats Unis - en l'occurrence à Los Angeles - comme on le verra plus loin. Il exprime la forme extrême d'un auto enfermement résidentiel, généré par des phantasmes de peur. Les systèmes de contrôle prolifèrent, notamment avec les digicodes et les caméras de surveillance. On peut comparer les **gated communities** de Los Angeles aux **compounds** et **street enclosures** d'Afrique du Sud. Ces formes d'enfermement ne sont pas tout à fait nouvelles : on cite le Parc de Montretout, espace clôturé (1832), la Villa Montmorency à Paris (fin du XIX<sup>e</sup> siècle).

Avec les **gated communities** - dans le prolongement d'un modèle ancien, mais limité, de lotissements enclos -, la ville se construit en fonction d'intérêts particuliers réduits à des enclaves réservés aux classes moyennes et supérieures. Les **gated communities** représentent des formes de ségrégation, forme nouvelle du zoning de la Charte d'Athènes, mode d'organisation opposé à la théorie de la ville cohérente défendue par les urbanistes européens.

Source : Le Monde diplomatique – juillet 2009 – Par Internet

<sup>1</sup> Voir aussi Alternatives Economiques n° 285 pages 78 à 81 « Faut-il craindre la privatisation des villes ?

<sup>2</sup> Mike Davis et Daniel B.Monk (sous la direction de) *Paradis Infernaux – Les villes hallucinées du néo-capitalisme*. Les Prairies ordinaires. Paris 2008 - 220 pages - 22 euros

<sup>3</sup> Thierry Paquot (sous la direction de) *Ghettos de riches - tour du monde des enclaves résidentielles sécurisées* Perrin Paris 2009 298 pages - 20 euros

<sup>4</sup> Hacène Belmessous Le Nouveau Bonheur français ou le Monde selon Disney – L'Atalante Nantes 2009 154 pages - 10 euros

<sup>5</sup> Pacte Grenoble - LATTS de Paris - EPFL de Lausanne.

**ANCIENNE SÉRIE**

- Gaspe N°44.** Crise du capital financier, Crise globale du capital, Le développement soutenable, une issue à cette crise ?
- Gaspe N°43.** Théorie de la régulation et développement durable
- Gaspe N°42.** Une politique écologique est-elle compatible avec le libéralisme et la globalisation ? oct.2008
- Gaspe N°41.** Mémoire du syndicalisme 1944 à 2004 - Le SGPTAS-CGT (\*) et le mouvement social de 1968 sept.2008
- Gaspe N°40.** La constitution du SNPTAS-CGT 16-17-octobre 1967 (première partie) juil.2008
- Gaspe N°39.** Le projet de développement du service public et la crise de la Cgt à l'Équipement mars.2008
- Gaspe N°38.** Le Syndicat CGT du MRU dans la tourmente : les années 1950 fév.2008
- Gaspe N°37.** Crise du logement. Missions des services : intervention et action de la CGT (troisième partie) nov.2007
- Gaspe N°36.** Le ministère des travaux publics et des Transports. 1944 - 1958 (Première partie) sept.2007
- Gaspe N°35.** Les services de l'État et le logement.  
Crise du logement missions des services intervention et action de la CGT (seconde partie) juin.2007
- Gaspe N°34.** Mémoire du syndicalisme 1944 à 2004 Interview de Jean-François Tortajada Secrétaire général du Syndicat Départemental de l'Équipement et de l'Environnement CGT de Haute-Garonne avril.2007
- Gaspe N°32.** Mémoire du syndicalisme 1944 à 2004 La crise de la CGT à l'Équipement Interview de Roger Esmiol mars.2007
- Gaspe N°31.** Mémoire du syndicalisme 1944 à 2004 Le syndicat CGT du MRU et la scission de FO (1948 -1953) déc.2006
- Gaspe N°30.** Services publics et services au public. Un avis du conseil économique et social oct. 2006
- Gaspe N°29.** Mémoire du syndicalisme 1944 à 2004 Le MRU : 1947 - 1953 Quelle politique ? sept.2006
- Gaspe N°28.** Quel ministère pour demain 3ème partie. Territoire(s), Décentralisation, Pôles de compétitivité juin 2006
- Gaspe N°27.** Mémoire du syndicalisme 1944 à 2004. Un témoignage de Francis Sentis mai.2006
- Gaspe N°26.** Mémoire du syndicalisme 1944 à 2004. Le syndicat CGT du MRU (1944 - 1948) mars 2006
- Gaspe N°25.** Éléments sur la politique monétaire & financière de l'Union Européenne fév.2006
- Gaspe N°24.** Mémoire du syndicalisme 1944 à 2004. Le MRU : trois ministres (1944 - 1947) Seconde partie déc.2005
- Gaspe N°23.** L'écologie, l'environnement, l'Europe, et les services de l'Équipement oct.2005
- Gaspe N°22.** Quelles propositions syndicales face à la politique européenne néo-libérale dans les transports ? août.2005
- Gaspe N°21.** Mémoire du syndicalisme 1944 à 2004. Le MRU : trois ministres (1944 - 1947) Première partie juin 2005
- Gaspe N°20.** Construire le service public du XXI° siècle. Que reste-t-il de l'édifice du service public ? janv 2005
- Gaspe N°19.** Mémoire du syndicalisme 1944 à 2004. Deux Interviews II nov.2004
- Gaspe N°18.** Trois interviews de dessinateurs du ministère. Oct. 2004
- Gaspe N°17.** Pourquoi s'emparer de la notion de Compétence(s) .. D'après les NOTE ÉCONOMIQUE N°82 Juillet - août 2004. Publication du Centre Confédéral d'Études Économiques et Sociales. Sept.2004
- Gaspe N°16.** Quel ministère pour demain 2ème partie. . Modernisation ? Rénovation ? Réforme ? Refondation ? juil.2004
- Gaspe N°15.** Mémoire du syndicalisme 1944 à 2004. Deux Interviews I juin.2004
- Gaspe N°14.** Mémoire du syndicalisme 1944 à 2004. . Des Ingénieurs des Ponts dans la résistance avril. 2004
- Gaspe N°13.** Mémoire du syndicalisme 1944 à 2004 Présentation mars.2004
- Gaspe N°12.** Forum social européen 2003 janv. 2004
- Gaspe N°11.** Dossier "Europe" déc.2003
- Gaspe N°10.** Quel ministère pour demain? Territoires, réseaux, décentralisation, systèmes productifs oct. 2003
- Gaspe N°9.** O.M.C. A.G.C.S..... Des organisations internationales au service des multinationales. août 2003
- Gaspe N°08.** Quelques éléments sur la situation internationale.. juil.2003
- Gaspe N°07.** Spécial Femmes et retraites. Les différences de retraites entre hommes et femmes sont le reflet des inégalités dans la vie professionnelle et sociale. juin.2003
- Gaspe N°06.** Vers un service public européen ? Document de la CES. avril.2003
- Gaspe N°05.** Spécial retraites L'avenir des retraites : un choix de société. Une priorité de mobilisation pour ATTAC. fév.2003
- Gaspe N°04.** Le management environnemental. fév.2003
- Gaspe hors série Europe.** Dossier sur l'Europe. oct.2002
- Gaspe N°03.** Expériences professionnelles. 3 femmes à l'Équipement (Interview). juil 2002
- Gaspe N°02.** Deux articles sur les salaires. Un article sur le métier de dessinateur juin 2002
- Gaspe N°01** Quatre interventions à Valenciennes sur les compétences avril 2002